

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2 ARVITER
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**INTERVENTION URBAINE AU NIVEAU DE
L'ENTREE DE LA VILLE NOUVELLE DE BOUINAN**

**PROJET : CONCEPTION D'UN PROJET
CENTRE D'AFFAIRE INTERNATIONALE**

Encadreur:

MR. Saidi Mohamed

Co-Encadreur

Mr. Sahli . A

Assisté :

Mme. Bouali . k

Mme. Boukrouh.D

Mr . Ben salem . A

Etudiantes :

CHEURFA INSSAF

ZIDANE IMENE

Devant le jury :

Mr.ICHBOUBEN.Y : **Président**

Mr.TABTI : **Examineur**

Mr. Sahli. A : **Promoteur**

2014-2015

Remerciements

Pour la fin de notre cursus universitaire, avec ses hauts et ses bas. Par la grâce du bon Dieu le tout puissant que nous ne remercierons jamais assez, qui nous a soutenu tout le long de nos études.

*Nous tenons à remercier Mr Saidi et Mme Hadji responsable d'option
ARVITER*

*Le grand merci s'adresse à Mr.Sahli d'avoir accepté de dériquer se travail
avec patience compétence et un grand sérieux*

*Nous remercions aussi l'ensemble des assistants Mme Bouali, Mr.Bensalem
et Mme Boukrouh*

*Bouali pour son encadrement durant une année de formation, ainsi pour
ses conseils et encouragements.*

*Un grand merci aussi à tous nos enseignants d'architecture qui nous ont
aidé pendant les cinq ans particulièrement Mr.Kaci et Mr.Derder*

*Le grand énorme merci aille à nos parents qui ont tous fait pour nous
encourager à achever ce travail avec sucée, que dieu les protège.*

Merci

Imene&Inssaf

Dédicace

Je tiens en premier lieu à remercier le bon dieu le tout puissant « Allah » qui nous a donné la force et le courage de mener à bien ce travail.

A MA TRÈS CHÈRE MÈRE :

Tu m'as donné la vie, la tendresse et le courage pour réussir.

Tu n'as cessé de me soutenir et de m'encourager durant toutes les années de mes études, tu as toujours été présente à mes cotés pour me consoler quand il fallait.

En témoignage, je t'offre ce modeste travail pour te remercier pour tes sacrifices et pour l'affection dont tu m'as toujours entouré

A MON TRÈS CHER PÈRE :

L'épaule solide, l'œil attentif compréhensif et la personne la plus digne de mon respect

je ferai toujours de mon mieux pour rester ta fierté et ne jamais te décevoir.

que Dieu le tout puissant te préserve, t'accorde santé, bonheur, et te protège de tout mal.

A MA TRÈS CHÈRE SŒUR SANAA

A MON TRÈS CHER FRÈRE OUSSAMA

A mes chères grands parents que ce modeste travail, , soit l'expression des voeux que vous n'avez cessé de formuler dans vos prières. Que Dieu vous préserve santé et longue vie.

A MA GRANDE FAMILLE :

je cite en particulier khaltou Razika ,

Mes tantes, mes oncles ainsi que mes cousins et cousines.

**A mes chères amies, Assia, Amira ,Hadjer .*

A ma chère sœur (binôme) Inssaf pour son ambiance du travail et son aide pour que notre travail soit bien finis.

A mes professeurs: Mr Saidi, Mme Hadji, Mr Sahli, Mme Bouali, Mme Boukerouh, et Mr Ben salem qu'ils nous transmis durons cet année par ses critiques

constructives et nous guider dans notre travail.

Et pour finir je remercie tout mes camarades du département d'architecture et surtout mon groupe 06.

A moi-même aussi je dédie ce travail.

IMÈNE

Dédicace

Je tiens en premier lieu à remercier le bon dieu le tout puissant « Allah » qui nous a donné la force et le courage de mener à bien ce travail.

A MA TRÈS CHÈRE MÈRE :

*Tu m'as comblé avec ta tendresse et affection tout au long de mon parcours
En ce jour mémorable, pour moi ainsi que pour toi, reçoit ce travail en signe de ma
vive reconnaissance et mon profond estime..*

Je t'offre ce modeste travail pour te remercier pour tes sacrifices

A MON TRÈS CHER PÈRE :

*Tes conseils ont toujours guidé mes pas vers la réussite.
Ta patience sans fin, ta compréhension et ton encouragement sont pour moi le soutien
indispensable que tu as toujours su m'apporter..*

A Mes TRÈS CHÈRES SŒURES

Ihssen ,f.zohra ,Malek et Walaa

A MON TRÈS CHER FRÈRE Abdou

A mes chères grands parents

A MA GRANDE FAMILLE :

*je cite en particulier khaltou zohra
et ses filles Amel Imene Ibtissem*

Mon oncle Ahmed,

Mes tantes, mes oncles ainsi que mes cousins et cousines.

Mon proche ami DJAMEL.

A mes chères amies : Souad, Amira, Karima, Nesrine, Hasna, Soulef

***A ma chère sœur (binôme) Imene pour son ambiance du travail et son aide pour que
notre travail soit bien finis.***

*A mes professeurs: Mr Saidi, Mme Hadji ,Mr Sahli , Mme Bouali, Mme Boukerouh, et Mr Ben
salem qu'ils nous transmis durons cet année par ses critiques*

constructives et nous guider dans notre travail.

*Et pour finir je remercie tout mes camarades du département d'architecture
et surtout mon groupe 06.*

A moi-même aussi je dédie ce travail.

INSSAF

TABLE DES MATIERES

-REMERCIEMENTS	
-DEDICACES	
-TABLE DES MATIERES	
-LISTE DES FIGURES, ET TABLEAUX	
-RESUME	
-INTRODUCTION GENERALE	
-CHAPITRE I: CHAPITRE INTRODUCTIF	
I.1. PROBLEMATIQUE GENERALE DU MASTER ARVITER.....	01
I.2. PRESENTATION DU CAS D'ETUDE.....	04
I.2.1. Présentation du thème.....	04
I.2.2. Présentation de la ville.....	04
I.3. LA PROBLEMATIQUE	05
I.4. OBJECTIF	06
I.5.PRESENTATION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	07
I.6. STRUCTURE DU MEMOIRE	08
-CHAPITRE II: ETAT DE L'ART	
INTRODUCTION.....	10
I. ville et phénomène urbain.....	10
I.1 définition	10
I.2 Hiérarchie des villes	11
I.2.1 Les petites villes	11
I.2.2 Les villes moyennes	11
I.2.3 les métropoles	11
I.3 processus de croissance des villes	12
I.3.1 La ville traditionnelle.....	12
I.3.2 La ville de l'art urbain(classique)	13
I.3.3 la ville industrielle	14
I.3.3 les réactions post- industrielle	15
I.3.5 De la ville moderne a la ville contomprainne	16
II. protection et sauvegarde des villes.....	17
II.1 Le patrimoine urbain	17
II.1 les espaces urbain	18
II.3 Protection et sauvegarde des espaces urbains.....	18
III. Etalement urbain	19
III.1 Dans les pays Européens	19
III.2 Au Maghreb.....	19
III.2.1 En Tunisie.....	20
III.2.2 Au Maroc.....	20
III.2.3 En Algérie.....	21
IV Processus de création des villes	21
V. Les nouvelles Tendances urbaines.....	23
V.1. La croissance intelligente.....	23
V.2 le nouvel urbanisme.....	24
V.3 Un aménagement pensé en fonction du transport en commun.....	24
VI.Example	
VI.1. La ville de Sidi Abdallah en Algérie.....	24
VI.2. En Europe Le quartier nouveau de Bonne en France.....	26
VI.2.1 Situation	26

VI.2.2 Naissance du projet.....	26
VI.2.3 Problématique de projet.....	27
VI.2.4 Conception du projet de Bonne.....	28
VI.2.5 Les axes structurants.....	28
CONCLUSION	29
Chapitre III:ANALYSE TYPO-MORPHOLOGIE DE LA VILLE BOUINAN	
III.1 Analyse Territoriale.....	30
INTRODUCTION.....	30
III.1.1 Définition Du Territoire.....	30
III.1.2 Présentation Du Territoire De BOUINAN	30
III.1.3 Les Limite De Territoire De BOUINAN.....	31
III.1.4 Les Composantes De Territoire	31
III.1.4.1 Les composants physiques	31
III.1.4.2 Etablissement humain	33
III.1.4.3 Données socio-culturelle	33
III.1.5 Les Cycles De Structuration Du notre Territoire	33
III.1.6 Synthèse de l'analyse Territoire.....	36
III.2 Analyse Urbaine De La Ville de Bouinan.....	37
INTRODUCTION.....	37
III.2.1 Situation Géographique.....	37
A/Situation	37
B/ Situation intercommunale.....	37
III.2.2 Evolution Historique De La Ville De Bouinan.....	38
III.2.2.1 La création de BOUINAN.....	38
III.2.2.2 Bouinan en 1869.....	39
III.2.2.3 Bouinan en 1972.....	40
III.2.2.4 Bouinan en 1990-Actuel.....	40
III.2.3 Structure des voiries.....	40
III.2.3.1 Bouinan en 1869.....	40
III.2.3.2 Bouinan en 1972.....	41
III.2.3.3 Bouinan en 1990-actuel.....	41
II.2.4 Evolution historique des équipements.....	42
III.2.4.1 BOUINAN en 1869.....	42
III.2.4.2 BOUINAN en 1972.....	42
III.2.4.3 BOUINAN en 1990-actuel.....	43
III.2.5 LECTURE TYPOLOGIQUE	44
III.2.5.1 Evolution historique des ilots.....	44
III.2.5.2 synthèse de système parcellaire	47
III.2.5.3 synthèse de l'analyse de bâti.....	51
III.3. LECTURE URBAINE DE LA FUTURE VILLE BOUINAN	
Introduction.....	51
III.3.1 La ville nouvelle de Bouinan	51
III.3.2 Situation Géographique	52
III.3.3 Principe et objectifs du plan d'aménagement	52
III.3.4 Le programme d'aménagement.....	53
III.3.5 Organigramme spatiale et fonctionnel.....	53
III.3.6 Plan des secteurs	54
III.3.7 Les Oueds et les espaces vert.....	54
III.3.8 Transport et Réseau routier.....	55
III.3.9 Le plan d'aménagement.....	56

III.4 LES CRITIQUES.....	56
III.5 PROPOSITIONS	56
III.6 SCHEMA DE PRINCIPE.....	56
III.7 INTERVENTION URBAINE	57
III.7.1 Choix de site d'intervention.....	57
III.7.2 Présentation du site d'intervention.....	58
III.8 Etat de lieu.....	59
CONCLUSION	59
CONCLUSION GENERALE	

LISTE DES FIGURES

Figure I.1: situation de la ville de Bouinan.....	05
Figure II.1 : situation de la ville.....	24
Figure II.2: Répartition des quartiers	25
Figure II.3: Carte des Secteurs.....	25
Figure II.4: carte des parcs.....	25
Figure II.5: Situation géographique.....	26
Figure II.6: la démolition de la caserne	26
Figure II.7: les interconnexions du quartier de bonne.....	28
Figure II.8: schéma des axes de quartier nouvelle bonne	28
Figure II.9:schéma d'aménagement.....	29
Figure III.1 :le Territoire de Bouian	30
Figure III.2 :les limites du territoire	31
Figure III.3 :carte des houaches	33
Figure III.4 :la crête principale.....	34
Figure III.5: les crêtes secondaires	34
Figure III.6: les crêtes secondaires et la Contre crête	35
Figure III.7: la formation d'un noyau proto- urbain.....	35
Figure III.8: synthèse du territoire.....	36
Figure III.9: la situation de Bouinan.....	37
Figure III.10: situation intercommunale de Bouinan	37
Figure III.11: La création de la ville de Bouinan	38
Figure III.12: Bouinan en 1869.....	39
Figure III.13: Bouinan en 1972	(voir annexes n°01.)
Figure III.14: Bouinan en 1990- actuel	(voir annexes n°02.)
Figure III. 15: les voiries en 1869	40
Figure III. 16 : Coupe A-A sur la rue Gouidane	40
Figure III.17 : les voiries en 1972.....	41
Figure III. 18: les voiries en 1990-actuel.....	41
Figure III.19 : équipements de Bouinan en 1869.....	42
Figure III. 20: équipements de Bouinan en 1972.....	42
Figure III.21 : équipements de Bouinan en 1990	43
Figure III 22 : situation des ilots étudiés	44
Figure III 23 : la ville nouvelle.....	51
Figure III 24 : situation régional la ville nouvelle de Bouinan.....	52
Figure III 25 : organigramme fonctionnel de la ville nouvelle de Bouinan.....	54
Figure III 26 : plan de secteur de la ville nouvelle de Bouinan.....	54
Figure III 27 : les éléments naturels (oueds et espace verts).....	55
Figure III 28 : le réseau routier de la ville nouvelle.....	55
Figure III 29 : Le Plan D'aménagement	(voir annexes n°04.)
Figure III 30 : schéma de Critiques	(voir annexes n°05.)
Figure III 31 : plan d'aménagement proposé.....	56
Figure III 32 : schéma de principe	(voir annexes n°06.)
Figure III 33 : situation de Bouinan.....	58
Figure III 34 : les mesures de terrain	58
Figure III 35 :Accessibilité du site d'intervention	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : l'évolution historique des ilots.....	44
Tableau 2 : études des parcelle	46
Tableau 3 : typologie du batis.....	47

RESUME

Ce mémoire se propose une intervention urbaine au niveau de l'entrée de la ville nouvelle de Bouinan

Pour étudier notre ville on a suivi l'approche « Typo-morphologique » celle nous a aidés dans notre analyse. D'abord on a commencé par l'analyse territoriale pour savoir les cycles de structuration du territoire, ensuite une analyse urbaine de la ville qui d'acquérir une connaissance plus approfondie sur la ville (le tissu, le système viaire, typologie du bâti.....etc.) et en fin de ressortir les problèmes de la ville.

Dans le cadre de notre recherche, on a fait une analyse critique sur l'aménagement proposée de la ville nouvelle de Bouinan et à partir de cette dernière qui nous a permis d'intervenir à l'entrée de la ville.

Le mémoire se compose de trois chapitres et illustré par des plans, des photos et des schémas.

Les mots clés :

Planification urbaine, mixité urbaine, aménagement urbain, ville nouvelle entrée de la ville, Bouinan

المخلص

هذه المذكرة تقترح تدخلا في المناطق الحضرية عند مدخل المدينة الجديدة بوينان لدراسة مدينتنا تابعنا منهجية "التصنيف المورفولوجي التي ساعدتنا في تحليلنا. هذه المنهجية تشمل التحليل الإقليمي الذي يهدف إلى شرح دورات هيكلية الإقليم و كذلك التحليل العمراني لاكتساب المزيد من المعرفة حول المدينة (النسيج، و نظام الطرق..... الخ .) وفي النهاية الوصول الى تحديد مشاكل التي تعاني منها المدينة ومن خلال بحثنا، قمنا بتحليل حول التخطيط المقترح للمدينة الجديدة بوينان، و هذه الأخيرة سمحت لنا للتدخل عند مدخل المدينة.

الكلمات المفتاحية :

التخطيط الحضري ، التنوع في المناطق الحضرية ،التخطيط الحضري ،المدينة الجديدة مدخل المدينة ، بوينان .

CHAPITRE I :

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION

Dans ce chapitre introductif on va parler du choix du thème et de la ville, ensuite on va présenter les raisons de ces choix, en plus de la problématique et les objectifs, puis la démarche méthodologique qu'on va appliquer.

I. PROBLEMATIQUE GENERALE DU MASTER ARVITER

La production de l'environnement bâti connaît depuis les années 50 un boom sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans le courant du 20^{ème} siècle, les typologies architecturales sont passées du stade évolutif dynamique « naturel » à une expression définitivement figée qui ne permet plus des mutations typologiques profondes mais seulement des variations stylistiques sur un même thème.

Quant aux typologies urbaines, elles découlent en partie des nouvelles typologies architecturales, mais aussi d'un certain nombre de facteurs tels que les communications et la technologie.

L'architecture se trouve ainsi confrontée à une situation où la prise de décision en matière de typologie est souvent aléatoire, relevant de choix esthétiques souvent éclectiques, et procédant d'une subjectivité individualiste qui développe des opinions personnelles rattachées à des sentiments et émotions propres à la personne plutôt qu'à des observations de faits réels possédant une dynamique qui leur est propre, indépendamment de l'observateur.

Pour Muratori la production de la ville c'est la production d'une œuvre d'art collective par toute la société.

Pour Bill Hillier c'est l'espace configurationnel rattaché à une dynamique sociale.

La production typologique se base ainsi sur une réalité culturelle, donc d'un produit de société, au niveau d'une aire géographique donnée.

L'architecture et l'urbanisme sont donc des faits culturels à base constante et à diversités multiples dues aux spécificités territoriales et urbaines.

Le territoire dans lequel se produit l'environnement bâti possède une réalité culturelle en plus de sa réalité naturelle ; c'est de là que va naître la tendance typologique.

La ville dans laquelle se produit le projet architectural possède des constantes structurelles en termes de hiérarchies du viaire, de modularité, de nodalités et de pertinences ; le projet architectural sera confronté à la gestion de ces constantes urbaines qui vont à leur tour orienter le développement et la création d'une typologie architecturale adéquate dans une localisation urbaine donnée.

C'est seulement en respectant ces constantes structurelles et ces spécificités territoriales qu'un habitat durable peut être envisagé, à travers la reconnaissance de l'apprentissage ancestral des sociétés qui nous ont précédés, de leurs productions spontanées qui ont répondu à des besoins précis sans causer de dommages aux ressources naturelles et sans mettre en danger l'évolution des générations futures.

Ces enseignements sont contenus dans le patrimoine qui devient une source de connaissance et d'inspiration pour les créations architecturales futures.

Le corollaire direct du concept de patrimoine est évidemment celui d'histoire.

L'histoire devient ainsi la source des références indispensables à une production durable de l'environnement anthropique.

La reconnaissance de la valeur existentielle de l'homme au sein de la nature et la connaissance profonde de cette dernière afin de ne pas l'exploiter au delà de ses limites, est la condition qui permet à l'« habiter » de se réaliser, par opposition au « loger » d'aujourd'hui.

Retrouver la codification de la production du bâti à travers sa réalité territoriale, comme base structurelle, est un préalable à la reconnaissance des lois de la production de l'espace anthropique.

Les différents moments de l'anthropisation de l'espace : le territoire, l'agglomération et l'édifice, sont les trois niveaux d'échelle à travers lesquelles va s'exprimer toute l'action humaine sur son environnement.

La connaissance – reconnaissance de ces échelles et de leurs articulations permettra éventuellement de faire ressortir les modèles structurels pour la conception et le contrôle des extensions urbaines et des projections architecturales.

La spécialité proposée permet aux étudiants d'obtenir une compétence double ; d'une part, d'appréhender le phénomène urbain complexe dans un système de structures permettant une conception cohérente d'actions à projeter sur l'espace urbain, d'autre part de respecter l'environnement territorial à la ville en insérant de projets architecturaux dans la logique structurelle et culturelle du territoire, comme projets intégrés dans leur contexte et comme solutions aux problématiques locales rencontrées et identifiées.

Dans le cadre de notre master, la reconnaissance de la structure territoriale génératrice d'habitat comme première matrice des implantations anthropiques, et de la structure urbaine comme naturellement issue de cette structure territoriale et elle-même matrice du tissu urbain, est une condition sine qua non d'une production durable de l'habitat humain.

Au sein du master ARVITER nous proposons d'effectuer une reconnaissance de ces relations entre territoires culturels, structures urbaines et production de typologies architecturales.

Nous proposons cet approfondissement des connaissances en typologie à partir d'une stance actuelle. Nous nous insérons ainsi dans une problématique contemporaine de la production de l'environnement bâti.

L'enseignement des typologies et la pratique de relevés et d'analyse constitue l'aspect cumulatif des connaissances du réel, qui est finalisé par un projet architectural dont les références typologiques sont définies et rattachées à l'aire culturelle, au territoire et à l'époque, dans un esprit de durabilité, associant continuité et innovation.

La recherche cumulative in situ permet de produire des registres de répertoires typologiques.

Ainsi, et grâce à une accumulation de connaissances typologiques et stylistiques relatives à des aires culturelles données, et à une réalité territoriale et urbaine donnée, le projet final concrétisera une attitude créatrice de formes architecturales en relation avec la réalité culturelle du territoire.

II. PRESENTATION DU CAS D'ETUDE:

II.1. Présentation du thème:

Notre thème choisit c'est : logique de formation des tissus et projection de nouveaux « morceaux de villes » en continuité avec l'existant.

La nouvelle projection d'une ville doit s'insérer avec l'existant cette dernière adoptait pour avoir une amélioration du cadre de vie de population.

-liée le nouveau aménagement avec le tissu l'existant, permet de constituer un maillage perméable on assurant une cohésion urbaine.

II.2. Présentation de la ville:

Notre Choix est porté sur la ville de Bouinan, cette dernière est située à 35 km au sud-ouest de la capitale Alger, à 15km de l'est de Blida Elle est une grande agglomération et elle compte plusieurs communes.



Figure I.1 : **situation de la ville.**

Source : <https://www.google.dz/maps/@36.4701573,2.8277894,83052m/data=!3m1!1e3>

Bouinan occupe une situation géographique stratégique ;

- Elle est au voisinage de la capitale du pays (Alger)
- Traversé par trois routes principales : la RN29 reliant Blida/L'arabaa, CW n °111 permet la liaison entre la commune de Bouinan et Chebli.
- Elle est à la proximité des lieux touristiques comme le parc de Chréa, la station thermale de Hammam Alouane ainsi que les complexes sportifs de Blida.

III. PROBLEMATIQUE:

L'Algérie a adopté en 2010 un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), fixant une nouvelle stratégie de développement territorial, à l'horizon 2030, qui s'inscrit dans le cadre du développement durable.

Ce schéma prévoit la création de 13 villes nouvelles réparties sur les trois couronnes (Littoral, Hauts Plateaux, Sud) afin de dynamiser le territoire, maîtriser sa croissance urbaine, corriger les inégalités des conditions de vie et alléger la pression, en terme de logement, exercée sur les grandes villes de la bande littorale (1ère couronne).

La conception des villes nouvelles algériennes est basée sur la nécessité de répondre aux différents besoins et préoccupations du cadre de vie quotidien, afin d'avoir des villes habitables, vivables et attractives.

La nouvelle ville de BOUINAN un exemple des nouvelles villes qui ont été créée pour les objectifs suivant :

- Réalisation d'une ville axée sur les technologies verte
- Rééquilibrer le réseau de la ville et desserrer la pression sur les métropoles
- Accroître significativement et qualitativement l'offre de logements
- Améliorer les conditions de vie et métropoliser les agglomérations.

Certes, cette dialectique met le territoire et l'ancienne ville de Bouinan sous des nouveaux défis. La question de cohérence entre les tissus, les problèmes actuelle de la ville, la culture constructive locale, sont des problèmes qu'ont doivent les prendre en considération dans la future ville de bouinan.

A se propos, notre question de recherche dans ce mémoire s'articule sur cette approche.

Est-ce que le nouveau plan d'aménagement de la ville de Bouinan prend en considération les problèmes de l'actuelle ville, le tissu existant, la culture constructive locale et en générale le cadre de vie de la société locale ?

III.1 OBJECTIFS :

Comparativement au plan d'aménagement adopté pour la ville nouvelle de Bouinan, notre investigation sera focalisée sur la vérification de l'adéquation du projet d'aménagement en question avec l'état des lieux de la ville actuelle et de ses caractéristiques urbaines et territoriales

Notamment :

- La cohérence urbaine
- L'aménagement urbain basé sur le zoning
- La question de la reprise de la structure urbaine existante dans le nouveau projet.
- Le plan d'aménagement urbain de la nouvelle ville ainsi que les Nouvelles tendances urbaines.

IV. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

L'analyse d'une ville a plusieurs méthodes, et parmi ces méthodes on a choisi l'approche typomorphologie.

La typo-morphologie est une méthode d'analyse apparue dans l'école d'architecture italienne des années 60 (S. Muratori, A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia).

« Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale, à la jonction des deux disciplines que sont l'architecture et l'urbanisme, la typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaires ».¹

La Typo-morphologie c'est la synthèse de l'analyse typologique et morphologique :

A/ La typologie : l'étude des types d'édifices et leur classification selon plusieurs critères (dimensions, fonctions, distributions, systèmes constructif et esthétique).

B/ La morphologie : étude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la constituant (le site d'implantation, le plan de la ville, le tracé des voies...).

C/ Objectif de l'approche :

- Conserver aux structures territoriales leurs caractères concrets de formes signifiantes.

¹ Pinon p., « lire et comprendre l'espace public », ministère de l'équipement, du logement et des transports, direction de l'architecture et de l'urbanisme, service technique de l'urbanisme, paris, 1991,80p.

- Garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes.
- Revaloriser les tissus urbains anciens, et rejette l'urbanisme moderne.

V. STRUCTURE DU MEMOIRE :

Ce mémoire est réparti sur trois chapitres ainsi qu'une conclusion générale.

Le premier chapitre (chapitre introductif) contient une introduction à la thématique générale du master, et au thème spécifique, présentation du cas d'étude (présentation du thème et la ville) et a la fin une présentation de la démarche méthodologique.

Le deuxième chapitre porte sur l'état de connaissance autour notre thème, il contient des définitions et des exemples similaires a notre cas d'étude.

L'objectif du troisième chapitre est d'appliquer l'approche typomorphologique dans notre analyse de la ville de Bouinan qui englobera l'analyse territoriale qui a pour but d'expliquer les cycles de structuration du territoire de Blida, et l'analyse urbaine de la ville qui nous permet de comprendre les différents composants urbains .

En suite une l'analyse de l'aire d'étude, et notre proposition d'intervention en se basant sur les résultats de l'analyse.

On terminera par une conclusion générale.

CHAPITRE II :

ETAT DE L'ART

INTRODUCTION :

Dans ce chapitre, nous essayerons de voir les différentes conceptions et définitions des notions relatives à la ville et au phénomène urbain, l'évolution et l'origine de fabrication de nos ville ainsi que, les nouvelles tendances et l'enjeux d'urbanisme contemporaine, et finalement quelque exemples des nouvelles création urbain ici en Algérie et un cas en Europe.

I. Ville et phénomène urbain :

I.1 Définitions :

Les critères de définition de la ville sont multiples et varient d'un pays à l'autre. Le nombre d'habitants agglomérés est le critère le plus répandu. En effet, la ville est « une concentration humaine de plus de 2000 habitants* »¹. Pour l'institut national de statistiques économiques et sociales français, la ville est une commune dont l'agglomération comporte des maisons non distantes de plus de 100 mètres, et dont la population agglomérée dépasse 2000 habitants.² Les facteurs économiques sont aussi pris en considération. A cet effet, Delfante. Ch et Pelletier. J définissent la ville comme « un lieu animé, un lieu d'industrie et d'échange de services pour sa population et pour celle de l'extérieur. Elle est le lieu de rassemblement de tout niveau social. Elle est symbolisée par ses mouvements, ses maisons hautes et ses encombrements »³.

Le dictionnaire Larousse définit la ville comme « une agglomération où la majorité des habitants sont occupés par le commerce, l'industrie ou l'administration. Elle est une entité

¹ PELLETIER. J et DELFANTE. Ch. *Villes et urbanisme dans le monde*. ed Masson. Paris. 1989.

² Pour l'institut national de statistiques économiques et sociales français. in PELLETIER et DELFANTE. op. cit

³ PELLETIER. J et DELFANTE. Ch., op. cit.

administrative, commune urbaine dont le volume de sa population résulte de ses fonctions et commande son étendue et son aspect ».⁴ Pour K. Lynch, la ville est « une construction dans l'espace à vaste échelle. Elle n'est pas seulement un objet perçu, elle est composée d'éléments statiques et dynamiques. Elle est le produit de nombreuses modifications selon des raisons qui sont propres aux constructeurs. Elle n'arrête pas de changer et doit contrôler sa forme et son développement »⁵.

I.2 Hiérarchie des villes :

I.2.1. Les petites villes :

Ces villes sont caractérisées par une taille démographique qui varie entre 5 000 à 50 000 habitants, un rayonnement limité (50 km), et des services banaux.

I.2.2. Les villes moyennes :

Ces villes se caractérisent par la concentration d'une population de 50 000 à 200 000 habitants ; un rayonnement qui ne dépasse pas 100 km ; le manque de services spécialisés (centre hospitalier universitaire, spécialistes), de choix et de variétés (notamment le commerce de luxe et les fonctions ludiques) ; et le recours à d'autres villes plus grandes.

I.2.3. Les métropoles :

Toute entité dotée d'attributs quantifiés, d'une certaine taille, marquée par une longue histoire qui en fait souvent une capitale puissante, rayonnant sur une aire importante⁶.

Des définitions au contenu géographique et sociologique donnent au terme un sens fonctionnel pour désigner les très grandes villes jouant le rôle de capitale régionale, en particulier aux Etats-Unis (aire métropolitaine) et en France (métropole d'équilibre

⁴ Librairie Larousse. *Encyclopédie*. Paris.1998.

⁵ LYNCH. K. *L'image de la cité*. ed Dunod. Paris. 1998.

⁶ LACOUR. C et PUISSANT. S. *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures*. ed Anthropos. Paris. 1999.

» au sens de l'aménagement du territoire). Donc la métropole possède un rayon d'influence qui s'étend sur d'autres villes. « La métropole c'est avant tout une place centrale, un nœud décisionnel, dans un réseau de villes »⁷.

« La métropole peut être considérée comme ville mondiale, capitale nationale, ou régionale, ou même simplement comme agglomération »⁸.

I.3.Processus de croissance des villes : de la ville traditionnelle à la ville d'aujourd'hui

I.3.1. La ville traditionnelle :

Parler de la ville traditionnelle correspond à l'époque qui a précédé l'âge classique. C'est la ville médiévale ou préindustrielle, organisée sous forme d'une entité compacte, homogène fortifiée et parfaitement bien délimitée. Elle se compose d'un centre, lieu de rencontre, de culte et d'établissement des activités et des quartiers en majorité résidentiels, qui l'entourent.⁹

L'unité de la ville est forcément due à la très forte hiérarchie des voies et des places rendue possible grâce à une superficie assez restreinte. La composition urbaine jouit d'un caractère de continuité, cela est visible dans les styles architecturaux pittoresques, dans les proportions entre pleins et vides et notamment dans les matériaux locaux utilisés. Cette unité ne s'oppose en rien à l'extrême diversité des espaces et des ambiances que procure cette ville de part ses façades, ses couleurs, ses détails architecturaux..., il n'y a jamais eu autant d'événements rassemblés dans un même espace.

⁷ LACOUR. C et PUISSANT. S., Op. Cit.

⁸ LACOUR. C et PUISSANT. S., Op. Cit.

⁹ SAIDOUNI, Maiouia. « Eléments d'introduction à l'urbanisme (histoire – méthodologie – réglementation) », Ed : Casbah, Algérie 2001, pp : 9 – 13.

Le point sur lequel il faudrait pourtant se focaliser est la logique de production de cet espace urbain traditionnel qui correspond avant toute chose aux besoins fonctionnels et culturels d'une communauté, il n'obéit nullement à un quelconque plan, mais suit des directives de coutumes et d'usages quotidiens. La ville traditionnelle incarnait une histoire locale et une très forte cohésion sociale ce qui l'a rendu inaliénable à travers le temps¹⁰, car malgré les profondes mutations qu'elle a subies, elle force toujours l'admiration des professionnels comme des profanes qui s'arrêtent souvent sur ce savoir faire incontestable.

I.3.2. La ville de l'art urbain (classique) :

A l'époque de la renaissance qui s'est étendue du 15ème au 19ème siècle, la ville médiévale a commencé à connaître ses premières transformations. L'idée qui régnait à l'époque était de reconsidérer les villes comme des objets d'art, c'est ainsi qu'à côté des nouvelles villes qui furent créées ex-nihilo (telles que : Versailles et Richelieu en France, Saint Petersburg en Russie, Aranjuez en Espagne....etc.)¹¹, on s'était mis à remodeler la ville existante. On est, donc revenu sur les principes de l'époque antique: **l'ordre, les proportions, le rythme, la symétrie...**, en somme c'est la redécouverte des qualités visuelles et artistiques de l'architecture et de la composition des villes.

Dès lors, la ville qui se structurait selon des impératifs d'usages, de fonctionnalité et de cultures locales, est devenue un espace urbain différencié et surtout ponctué par des espaces d'exception : des monuments répondant à des ordonnances géométriques. La production de l'espace qui se faisait par rapport à un contexte spécifique a désormais pris des dimensions de répétitions et de modèles types, il y a eu une séparation entre l'art et la société. Ce qui importait désormais s'était l'aspect et l'apparat des

¹⁰ SAIDOUNI, Maïouia. Algérie 2001, Op. Cit. . pp : 27 -58.

¹¹ SAIDOUNI, Maïouia. Algérie 2001, Op. Cit. . pp : 36 -40.

constructions et non leur adaptation aux besoins des habitants. La dimension esthétique a pris, à cette époque une ampleur assez importante.

I.3.3. La ville industrielle :

Au 19^{ème} siècle la révolution industrielle a marqué une ère nouvelle pour les villes. Le chemin de fer, la machine à vapeur et l'ensemble des progrès techniques réalisés se sont agencés pour transformer radicalement la ville préindustrielle qui était jusque là - à part des excroissances vite rétablies à l'intérieur de son enceinte- une entité parfaitement homogène.

La poussée brutale de l'urbanisation a marqué l'histoire des villes. En effet, la révolution technique a permis de nouveaux modes de production, une production manufacturière et surtout massive qui requiert une main d'œuvre importante. Cette dernière a afflué des campagnes en grand nombre, la ville a donc dépassé les limites de ses fortifications pour s'étendre à travers des citées ouvrières et un logement de masse. Ce qui a marqué d'autant plus la ville du 19^{ème} siècle, c'est l'apparition de nouveaux équipements : des gares, des usines et des lieux de transit des marchandises...etc.¹² Mais aussi l'utilisation des nouveaux matériaux tels que le verre et le fer et leur production en très grande quantité qui a joué un rôle décisif dans l'uniformisation des espaces urbains produits et l'effacement progressif des particularités locales et régionales de chaque ville ¹³.

Sur un plan social, les transformations ont été tout aussi radicales que sur la composition urbaine, c'est ainsi que la cohésion sociale qui régnait dans la ville préindustrielle a laissé place à une ségrégation entre: une bourgeoisie détenant le pouvoir, accumulant

¹² SAIDOUNI, Maiouia. Algérie 2001, Op. Cit. . pp : 43 -54.

¹³ CASLEGNO, Federico. « Une vision du futur : dialogue avec Joël de Rosnay sur la coévolution entre technologie, société ». [En ligne] <http://www.casalign.citi2.fr>

capitaux commerciaux et industriels et résidant dans les quartiers les plus confortables, et une classe ouvrière, pauvre et démunie, occupant des citées ouvrières construites selon le fameux plan-type pour répondre aux difficultés quantitatives qui se sont propagées à l'époque. Le foisonnement des idées et la concentration de la modernité au sein de la ville industrielle ont été hélas, accompagnés d'aspects très négatifs sur différents points de vue¹⁴

D'abord **les bouleversements spatiaux** ; il s'agit de l'extension et l'éclatement du tissu urbain et la fin de la ville fortifiée,

Ensuite **Les bouleversements d'ordre foncier** ; le besoin croissant de terrains bien situés et surtout bien desservis par les voies de communication et de chemins de fer a fait naître une véritable atmosphère de spéculation.

Enfin nous ne pouvons pas faire référence à la ville industrielle sans parler **des problèmes d'hygiène**, de la propagation des épidémies, de l'insalubrité des quartiers pauvres devenus de véritables taudis, des problèmes de circulation en raison de l'inadaptation de la trame viaire aux nouveaux usages, d'un entassement et d'un surpeuplement sans précédent dans l'histoire des villes.

I.3.4. Les réactions post- industrielles :

La révolution industrielle et comme mentionné précédemment, a apporté un nouveau souffle à la vie des hommes : **modernité, facilité de déplacement, progrès** et on en passe, sauf que le revers de la médaille n'était pas aussi étincelant. En effet, **le manque d'hygiène, la congestion, l'entassement de la population** et autres désagréments subis en majorité par une classe ouvrière révoltée, a déclenché les réactions des philosophes, des dirigeants, des médecins, des architectes et des industriels, leur mot d'ordre était: '**améliorer la qualité de vie**' devenue

¹⁴ SAIDOUNI, Maïouia. Algérie 2001, Op. Cit.

insupportable. Le **remodelage des tissus anciens** et l'élargissement de la voirie ont été l'une des premières solutions préconisées dans la réadaptation de la ville aux nouveaux modes de production et de consommation. Nous citerons les travaux effectués au niveau de la rue Rivoli, puis la reconstruction de Paris suite aux travaux d'Hausmann (entre 1853 – 1870)¹⁵, le développement de Regent's Parc à Londres par John Nash, les travaux de Cèdera à Barcelone....etc. Il y a eu ensuite les premières réformes sanitaires et les débuts des règlements urbains sous une forme plus ou moins moderne.

I.3.5. De la ville moderne à la ville contemporaine.

Pour faire face à la crise de logement due à la croissance urbaine et l'exode rural, il fallait trouver des solutions pour construire de l'habitat en grande quantité, en des temps record et bien sûr à moindre coût. Les méthodes de préfabrication aidant, on a vu pousser toute sorte de cités résidentielles, et de grands ensembles dans les périphéries des villes. Ainsi est née une ville moderne nourrie par les principes de la charte d'Athènes et le célèbre texte des **CIAM** (Congrès International de l'Architecture Moderne) de 1933, une ville basée sur le **zoning** des quatre fonctions : **habiter, travailler, se récréer** et **circuler**, une ville réglementée et programmée¹⁶.

A partir de cette période, les villes ont commencé à s'étaler démesurément, les discontinuités et les ruptures avec la ville traditionnelle sont devenues de plus en plus flagrantes. Les espaces centraux et péri-centraux se sont vus délaissés progressivement au détriment des espaces périphériques. Ces derniers représentent des opportunités en matière de foncier, pour l'implantation des activités nécessitant des aires horizontales d'extension, ou tout bonnement

¹⁵ : PJ. « Paris au 19ème siècle: de la ville emmurée à l'agglomération de Hausmann », [En ligne] [http:// :www.Parisarma.com](http://www.Parisarma.com) (décembre 2003)

¹⁶ SAIDOUNI, Maiouia. Algérie 2001, Op. Cit. pp : 51 – 58.

pour le rêve de s'approprier une maison individuelle. Le produit des théories fonctionnalistes (grands ensembles, **ZHUN**- **Z**one d'**H**abitat **U**rbain **N**ouvelle-, **ZUP**- **Z**one **U**rbaine en **P**riorité-,.....) incarne la standardisation, l'appauvrissement des contacts humains, la perte de la notion du lieu et des caractéristiques locales de chaque entité, en un mot une rupture totale avec toute référence¹⁷.

Aujourd'hui, et sous une sphère capitaliste régie par les seules lois du marché, les villes du monde développé sont devenues des métropoles. Les tissus historiques se sont noyés dans une périphérie gigantesque et les limites des villes sont désormais introuvables. Les agglomérations qui étaient de simples villages sont devenues des centres urbains tant la croissance a été importante. Le développement des technologies de l'information et de la communication a permis de s'affranchir les frontières territoriales et se libérer de la contrainte de distance spatiale.

Mais il faut aussi parler du rôle dominant de la voiture et du développement des infrastructures de transport. Toutes ces données comptent parmi les facteurs qui ont induit à l'étalement des villes.

II. Protection et sauvegarde des villes :

II.1. Le patrimoine urbain :

Les villes d'aujourd'hui par leurs extensions accroissent régulièrement leur patrimoine. La reconversion d'espaces urbains intègre l'urbain. Rien n'est en fait perdu. Cependant, l'étalement urbain devient la cause de multiples problèmes (spatiaux et sociaux) d'où la nécessité de mettre en place des mécanismes pour des opérations de réhabilitation et de restructuration urbaine(s).

¹⁷ AMIRECHE, Mohamed. « La question des espaces urbains publics dans les grands ensembles à Constantine : le cas de la cité du 20 août 1955 », Mémoire de Magister (option urbanisme), année 2000, pp : 30 – 35.

II.2. Les espaces urbains :

Du patrimoine urbain il y a le patrimoine bâti historique: villes, noyaux anciens... monuments. Peu de place semble accordée à la valorisation de ces derniers. La problématique des espaces urbains est posée en permanence. Les réhabilitations qualifiées d'avortées de la Casbah d'Alger ou la dégradation avancée de la médina de Constantine attestent aujourd'hui d'une carence de la restauration dans le domaine.

Les espaces urbains, d'une manière générale, ne font pas l'objet d'une politique régulière de sauvegarde et de requalification à moins de transformations et d'aménagements dans un objectif touristique. L'urbanité aujourd'hui serait davantage posée par le tourisme urbain, culturel ou international que par le développement urbain lui-même.

II.3. Protection et sauvegarde des espaces urbains :

Les tissus urbains anciens ne sont pas systématiquement pris en charge pour éventuellement une réhabilitation ou une modernisation par l'architecture moderne ou post-moderne, comme cela se fait dans tant de villes occidentales. C'est le signe que nos villes ne font l'objet d'aucun soin particulier pour leur embellissement (et confort) et que la gestion urbaine reste limitée.

L'intégration du patrimoine culturel demeure l'un des objectifs de la politique culturelle. Elle est, par ailleurs, l'objet d'une territorialisation du patrimoine qui nécessairement passe par une "décentralisation" de la culture.

Les compétences de construire et d'édifier ont été longtemps occultées. Pourtant, comme l'affirmait R. Simounet, *"tous les éléments étaient réunis pour inventer..... une architecture spécifique"* ¹⁸.

III. Etalement urbain :

C'est le rapport entre l'évolution de la surface urbanisée d'une agglomération et l'évolution de la surface consommée par habitant (" La ville prend ses aises ", Pierre-Henri Emangard.). A priori cette définition rationnelle de l'étalement urbain (de l'ordre du mesurable) entre en contradiction avec le caractère souvent imprévisible du phénomène.

Désigné souvent par péri-urbanisation ou par urbanisation diffuse, l'étalement urbain caractérise aujourd'hui un mode de croissance des villes, évalué souvent en terrains urbanisables, en perspectives de populations et en équipements. Il se rattache cependant plus à l'espace et traduit en général la diminution (ou l'augmentation) des densités au centre au profit de la périphérie.

La généralisation de ce mode d'expansion n'a pas rendu uniforme le modèle de croissance des métropoles, et la diversité métropolitaine tiendrait davantage aux particularités du contexte local qu'aux normes répandues du fait de la mondialisation.

III.1. Dans les pays européens :

L'urbanisation concerne une grande partie des territoires, et la périphérie devient une zone d'échange et de transition entre la ville traditionnelle et une nouvelle forme de ville dispersée. L'étalement urbain, dans les grandes villes, par son ampleur et son dynamisme semble remettre en cause l'urbanité jusque là qualifiée d'européenne.

III.2. Au Maghreb

Malgré une politique en faveur d'une armature urbaine équilibrée, l'urbanisation s'est d'abord concentrée sur le littoral. Son évolution est plus liée à un taux d'accroissement naturel relativement élevé (particulièrement pour l'Algérie et le Maroc) ainsi qu'aux mouvements migratoires qui restent identiques et ce, pour l'ensemble même des pays non développés.

III.2.1 En Tunisie

Les grandes villes, "ont vu leurs périphéries s'étendre sur de longues distances en englobant d'anciennes localités"¹⁸ qui deviennent des quartiers urbains ou des banlieues. L'étalement urbain a été accompagné par l'affinage des centres-villes, le dépeuplement de l'ancien noyau, favorisant une péri-urbanisation autour des villes principales comme Tunis, Sfax et Sousse.

Cependant, le processus de métropolisation est plus avancé dans la capitale que dans les autres villes, avec émergence de nouvelles formes d'organisation péri-urbaines qui se renforcent suite à la mise en place d'infrastructures routières, pour l'industrie et le tourisme, ainsi que la construction résidentielle (modèle pavillonnaire ou individuel). L'espace, au fur et à mesure de l'éclatement et de la dispersion de l'urbain, est "de plus en plus différencié et ségrégué" avec mobilité croissante de la population (résidentielle et de travail).

La métropolisation reproduit des schémas de croissance proches de ceux de villes européennes. La Tunisie, de par les mesures prises depuis 1956 (code du statut personnel, planning familial et contraception) et un taux annuel de croissance démographique de 1,15 % (1990-1999), est plus proche de la fin de la transition démographique que ne le sont les autres pays du Maghreb. Son taux d'urbanisation élevé (64,8 %) traduit un développement des villes et une plus grande urbanité.

III.2.2 Au Maroc

L'urbanisme d'extension a généré un phénomène d'étalement urbain qui croît à un rythme élevé, avec péri-urbanisation résidentielle planifiée et des secteurs d'habitations sommaires ou d'habitat dit non réglementaire. La banlieue, au sens de marge, se reproduit parallèlement à des centres urbains sous pression et sur

¹⁸ BELHEDI, Amor. "*Différenciation et recomposition de l'espace urbain en Tunisie* " in Cahiers du GREMAM, n°18.

densifiés. Le tourisme semble aujourd'hui définir les villes à aménager et celles qui ne le seront pas, créant, en plus des déséquilibres liés à une organisation monocentrique, ceux liés à une discrimination entre villes¹⁹.

III.2.3 En Algérie

Le phénomène de dispersion opère de façon différente d'une métropole à l'autre.

L'histoire de la ville, la particularité de son site et sa place dans la hiérarchie urbaine....., tous ces éléments ensemble, sont à l'origine d'un étalement urbain soit avec desserrement des centres (baisse de peuplement) et une croissance continue de l'auréole périphérique (cas d'Alger et d'Oran). Soit, par contre, avec une surcharge des centres et report de l'urbanisation sur les satellites (cas de Constantine).

Cependant, toutes les grandes villes connaissent des changements de grande ampleur en périphérie: équipements, lotissements de couches sociales aisées, logements sociaux, habitat individuel ou cité illicite(s), nouvelle ville, et tout cela dans un ordre des plus chaotiques sans qu'aucun système d'organisation spatiale qui harmonise le développement urbain ne soit encore posé²⁰.

IV. Processus de création des villes :

L'équilibre de la croissance des villes étant difficile à assurer, il est devenu depuis près d'un siècle nécessaire d'établir des schémas d'urbanisation et d'extensions urbaines. Il s'agit de définir au préalable le cadre spatial et réglementaire afin d'avoir une maîtrise sur le développement urbain.

L'extension urbaine oriente en général vers l'urbanisme opérationnel et pose davantage les questions de statut (propriété privée ou publique) et d'affectation des terres. La planification,

¹⁹ ABDELKAFI, Jellal. « Urbanisation, planification spatiale et politiques urbaines au Maghreb contemporain » 2001.

²⁰ ABDELKAFI, Jellal. Op. Cit.

quant à elle, en s'attachant à la croissance des villes recherche davantage la maîtrise de l'occupation des sols et du parcellaire. Elle deviendrait cependant plus globale dès lors qu'il s'agit d'organiser le ou les territoires.

Aujourd'hui, dans les pays développés, les opérations d'extension planifiées butent contre la volonté de propriétaires terriens prêts à défendre leurs biens, tout comme les pouvoirs publics restent pondérés par la participation de citoyens acquis à la réflexion urbanistique et la concertation sur l'aménagement urbain, faisant du développement urbain une affaire de tous. Le droit urbain est de par ces faits moins incisifs à côté d'un droit rural plus soutenu par le mouvement général de protection de l'environnement. Cependant, l'un comme l'autre, malgré les objectifs affichés n'ont pas de pouvoir réel sur le développement urbain.

L'urbanisation aborde ainsi de nouvelles phases de son développement en alliant extension et aménagement de qualité et cela, afin de corriger les effets de la métropolisation. La recherche d'une mise en cohérence de fonctions, d'espaces et de population, est à l'origine d'un processus nouveau de fabrication des villes.

Il apparaît urgent que, pour contrer l'étalement, l'on révise les politiques globales imposées à la ville du fait de la mondialisation et d'opter pour une urbanisation de qualité avec économie de l'espace et, si possible, sur le long terme.

En Algérie où le développement urbain a toujours relevé de la compétence de l'Etat, les villes, s'accroissant par un habitat planifié, ont en général reproduit des périphéries à l'identique avec zones résidentielles (ZHUN, lotissements), zones industrielles et zones d'équipements socioéducatifs (Universités, campus, écoles professionnelles....).

V. Les nouvelles tendances urbaines :

Au cours des dernières années plusieurs approches ont été proposées au monde entier pour revoir le mode d'urbanisation selon les principes du **développement durable**, les principales sont la croissance intelligente le nouvel urbanisme et le développement pensé en fonction du transport en commun²¹.

V.1. La croissance intelligente :

Elle propose essentiellement de diriger la croissance vers les zones urbaines existantes plutôt que poursuivre l'étalement de l'urbanisation. Cette approche implique une mixité des fonctions urbaines et une densité globale plus élevée, tout en offrant une diversité de logement.

Cette approche vise donc avant tout à freiner l'étalement urbain pour ainsi limiter les coûts collectifs liés à cet étalement (pollution, coût,...) et assurer une utilisation optimale des infrastructures existantes.

Principes :

- Offrir une grande variété de logements
- Créer un environnement piétonnier
- Encourager la collaboration des collectivités et des intervenants du milieu
- Caractéristiques d'accueil, endroit attractif, avec un esprit de lieu.
- Décisions viables, équitables, et économiques.
- La mixité d'usage
- Préserver les terres agricoles les espaces naturels
- Offrir un choix varié en matière de transport
- Favoriser la densité

²¹ Groupe Gautier, Biencamano et Bolduc, Etudes sectorielle sur la gestion d'urbanisation, 2004.

V.2. Le nouvel urbanisme :

Il propose d'aménager le développement urbain autrement, de façon à favoriser la marche comme principale moyen de transport. Les principales règles du nouvel urbanisme sont une mixité des fonctions et des densités et des aménagements conçus autour du noyau d'attractivité et de places publiques.

V.3. Un aménagement pensé en fonction du transport en commun :

Préconise une densification le long des infrastructures de transport en commun de manière à augmenter la part des déplacements en transport en commun et à ainsi améliorer la rentabilité des investissements dans ce type d'infrastructure.

VI. Exemples :

VI.1. La ville de Sidi Abdallah en Algérie :

La ville de Sidi Abdallah a été approuvée par arrêté n°653 et 651 du 28/08/1995 de la wilaya de Tipaza, puis confirmée par une approbation par l'arrêté n°305 du 23/03/1999 de la wilaya d'Alger, en premier couronne.



Figure II.1 : Situation de la ville

Source : Google earth

Se situe dans la wilaya de Tipaza à 30 km à l'ouest d'Alger, entre deux

Communes que sont Rahmania et Mehalma

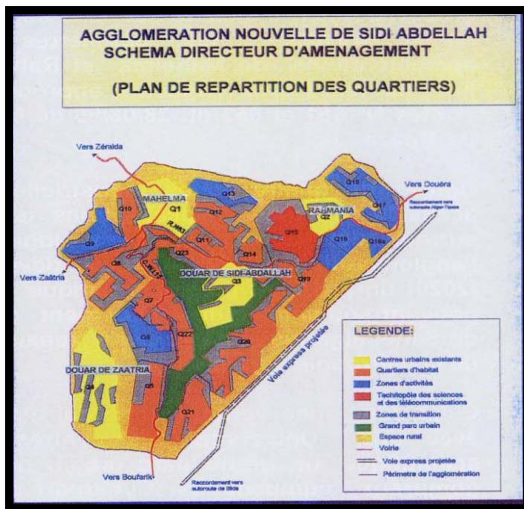


Figure II.2 : Répartition des quartiers
 Source : http://www.anpt.dz/index_en.php



Figure II.3 : Carte des secteurs
 Source : mémoire de magister APPROCHE DES ESPACES PUBLICS URBAINS CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI

La ville nouvelle de sidi Abdallah subdivise en 3 secteurs, technologique, service et science.

Sa création pour une vocation une ville des sciences et la technologie.

Éléments naturelles :

Superficie : 385Ha

Vocation : zone naturelle (sport, santé, détente et innovation).

-150Ha, activité sportives et loisirs



Figure II.4 : Carte des parcs
 Source : www.skyscrapercity.com

-Un centre d'animation et de sensibilisation à l'écologie, Un skate parc, Deux plans d'eau, Quatre aires de jeux, et aires de détente.

La ville de Sidi Abdallah s'étend sur un périmètre urbanisable de 3000 HA, dont une surface de 100 HA est affectée au Cyberparc, Il s'agit d'un pôle urbain complet, capable de participer au fonctionnement économique du potentiel métropolitain et de prendre en charge toutes les dimensions (économiques, sociales et résidentielles) complémentaires à celles d'Alger. Créée par décret N°04-275 du 05 septembre 2004.

VI.2. En Europe : le quartier nouveau de Bonne en France :

VI.2.1 Situation :

Le quartier de Bonne est situé en France dans le territoire des Hauts-de-Seine dans le département de Grenoble dans la commune de Bonne.

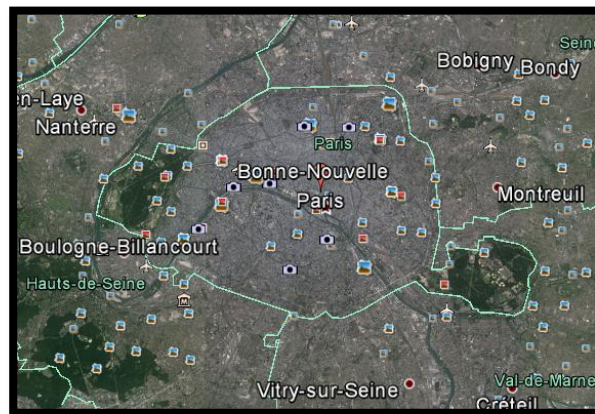


Figure II.5 : Situation Géographique

Source : Google Earth

VI.2.2 Naissance du projet :

La caserne de Bonne, désaffectée était une immense vide entouré d'un mur monumental, à deux pas du centre de Grenoble, au milieu d'une agglomération de 400000 Habitant bien tassé, profitant de cette



Figure II.6 : la démolition de la caserne

Source : www.grenoble-resistance.fr,
Explosion de la caserne de Bonne.

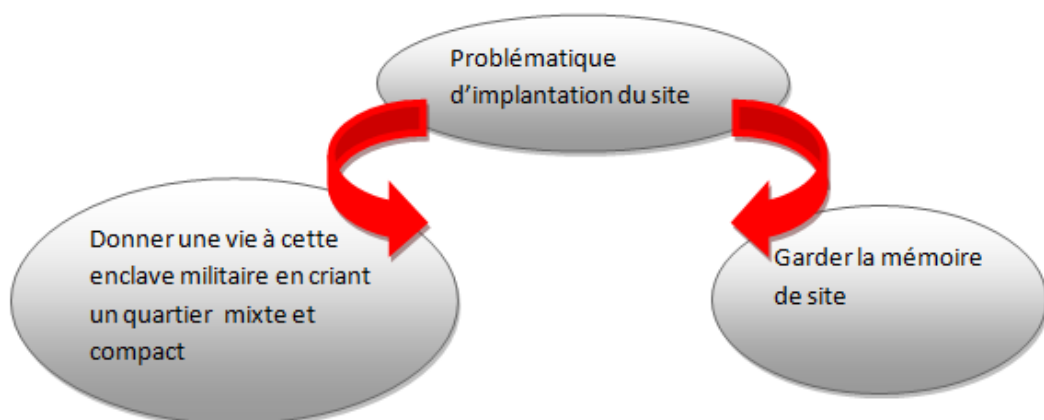
opportunité foncière rare.

La ville démarrerait alors la création ex nihilo de la cité demain économique, écologique et ouverte.²²

L'Objectif pour le projet de Bonne nouvelle :

- Limiter l'étalement urbain en construisant en ville.
- Relier le nouveau quartier au tissu urbain environnant.
- Rétablir par un maillage Nord-Sud et Est-Ouest les Continuités urbaines.
- Accueillir une grande diversité de fonctions et la mixité des usages : habiter – travailler – consommer- se distraire.

VI.2.3 Problématique d'implantation :



Le projet s'inscrit dans un plan d'urbanisme très subtil qui cherche à mettre en correspondance les différents signes et tracés superposant sur ce site sur cette ancienne enclave militaire situé en pleine centre de Grenoble, pour garder la mémoire du site et comme NOBERT dit: « le site a eu une mémoire que ne peut pas s'effacer », Le plan réorganise le quartier de Bonne et lui donné vie pour effacer la mémoire douloureuse de ce quartier et marquer une nouvelle démarche et nouvelle vie.

²² *La caserne de bonne à Grenoble : projet emblématique d'un développement durable a la française, Jacotte Bobroff, sociologue, Février 2011*

Le principe : Prolonger les voies des quartiers environnants à l'intérieur de l'ex-emprise militaire afin de rétablir la continuité des cheminements interrompus par cette dernière.

- Ces voies prolongées sont soit circulées (la circulation de véhicules étant limitée à la desserte du voisinage), soit réservées aux circulations douces.

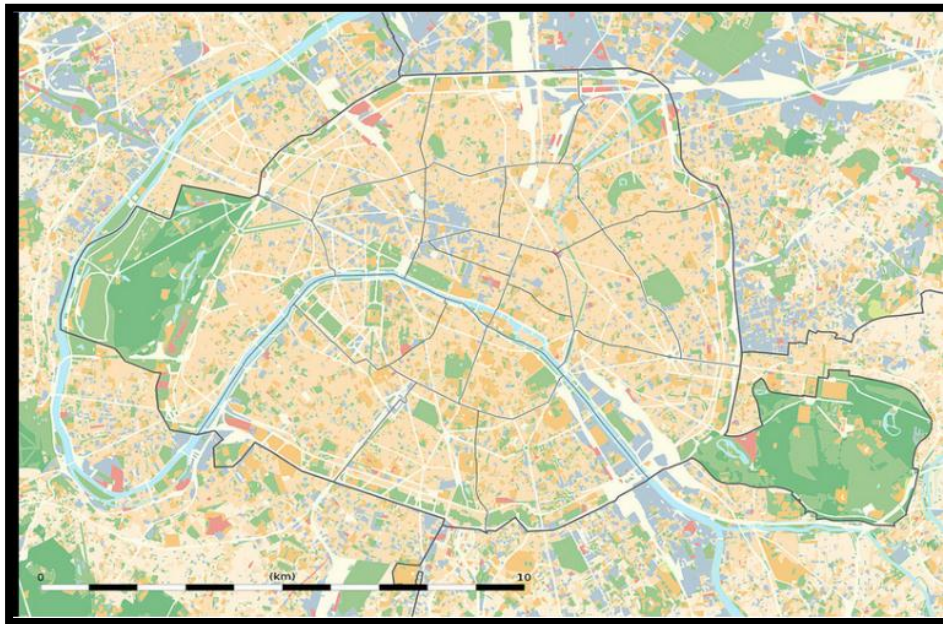


Figure II.9 : **schéma d'aménagement**
Source : [http /www. Quartier nouvelle bonne](http://www.Quartiernouvellebonne.com)

Conclusion

La ville s'adapte à de nouvelles façons de vivre et de penser, même si pour demain, comme pour aujourd'hui, l'ambition de la ville restera la même : offrir au citoyen une grande qualité de vie dans un espace urbain idéal, alliant espaces verts, gestion optimale et économe des ressources, industries non polluantes, réseaux de transport performants et sécurité et confort des habitants.

CHAPITRE III :

ANALYSE TYPOMORPHOLOGIQUE DE LA VILLE DE BOUINAN

INTRODUCTION :

Dans le chapitre suivant on a analysé notre ville de Bouinan à partir de l'analyse territoriale jusqu'à la naissance urbaine et son évolution historique pour mettre en valeur notre problématique et donner une proposition.

III.1 ANALYSE TERRITORIALE

III.1.1 DEFINITION DU TERRITOIRE :

L'origine du mot territoire : vient du mot territorium formé de la racine « terra », le terme il est apparait au XIIIe.

Un territoire doit être : habiter, partager, transformer

-Selon CLAUDE RAFFESTIN, le territoire est un espace transformé par les activités humain.

-Selon PIERRE GEORGE et FERNAND VERGER, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (lié a l'identité culturelle des population l'habitant).

Notre définition : un territoire signifie un espace limité par des éléments naturels ou administratifs.

III.1.2. PRESENTATION DU TERRITOIRE DE BLIDA :

Le territoire de Blida se compose principalement d'une importante plaine au nord et d'une chaîne de montagnes au sud :

* la plaine de la Mitidja qui s'étend d'Ouest en Est, est une zone agricole riche. la zone de l'atlas Blidéen et

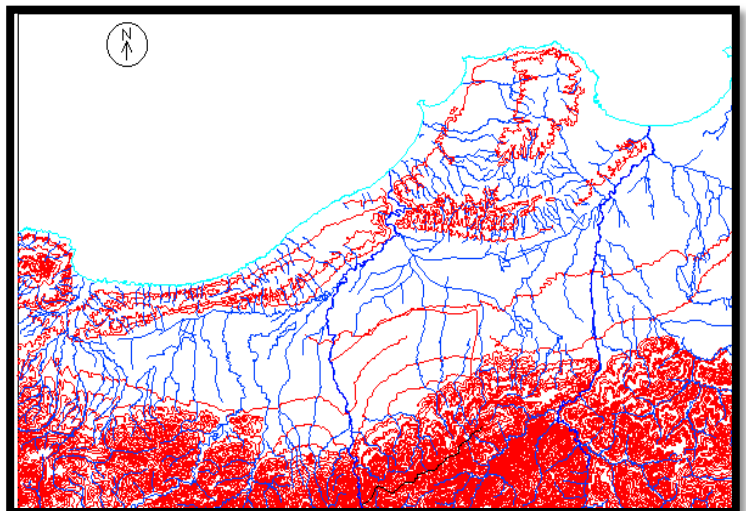


Figure III.1 : le territoire de Blida

Source: URBAB modifié par les auteurs

le piémont, la partie centrale de l'atlas culmine à 1600 mètres, les forêts de cèdres s'étendent sur ses montagnes, le piémont dont l'altitude varie entre 200 et 600 mètres. Présente des conditions favorables au développement agricole.

III.1.3 LES LIMITES DU TERRITOIRE DE BOUINAN:

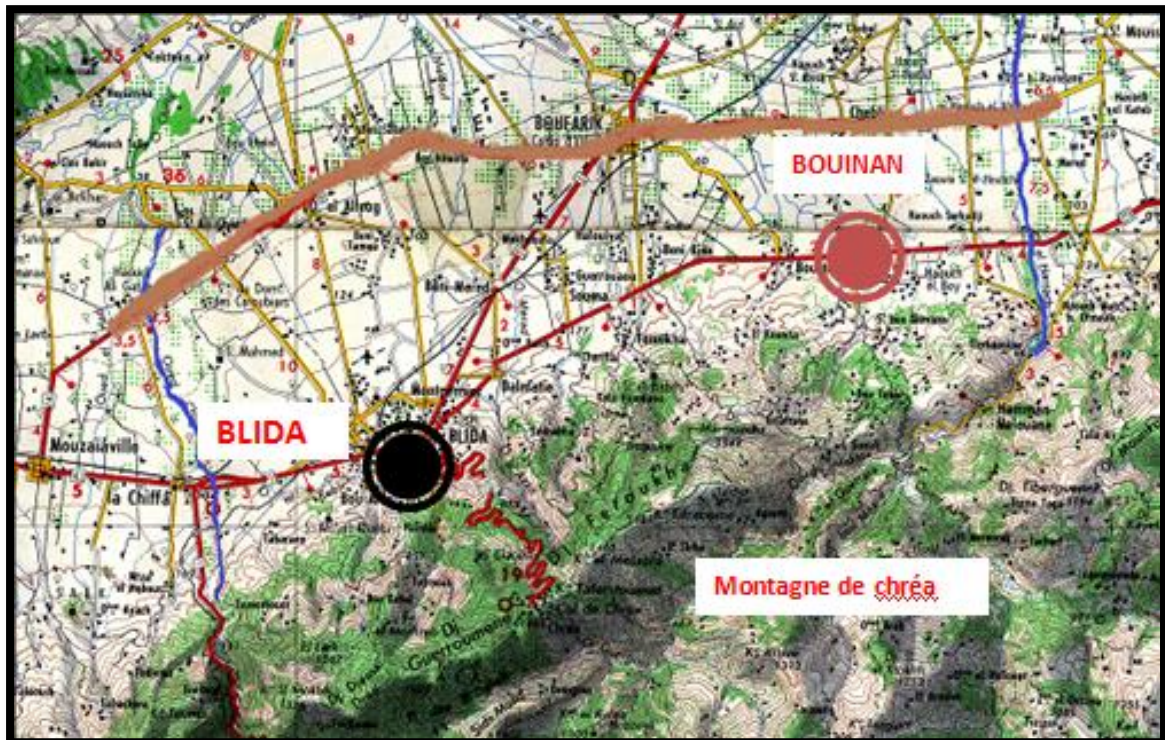


Figure III.2 : **Les limites du territoire**

Source: L'Atlas Blidéen

Notre territoire est limité au Sud par la grande chaîne de montagne de Chrèa ainsi à l'Ouest par oued Chiffa et à l'Est par oued El-Harrach et au par les pôles administratifs oued Alleug, Boufarik, Chebli.(figure III.2)

III.1.4 LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE :

III.1.4.1 les composants physique :

-climatologie : le climat de Bouinan subit un double effet, d'une part les effets de la montagne, et d'autre part les effets de la mer méditerranéenne.

- Cette situation lui donne un climat particulier qui se caractérise essentiellement par deux saisons :
 - une saison chaude et sèche, allant du mois de Mai jusqu'au mois de septembre avec une moyenne de température de 35°.-une saison pluvieuse
 - et froide, avec un nombre de jours pluvieux de 50à70 jours s'étalant de la fin du mois de septembre jusqu'à mois de avec une moyenne
 - pluviométrique de 500à 700 mm et une moyenne de température de 12°C.
 - température, sont liés généralement aux saisons : hiver 4-12°C, -Eté 18-40°C.
 - Les vents dominants, -Hiver : Ouest et Nord Ouest.
-Eté : Nord Est.
 - **Données sismiques** : D'après le règlement parasismique algérien, la ville de blida est classée comme suit :
 - zone sismique IIB : meftah, djebabra, souhane, larrbaa, ouled selama, hammam melouane
 - zone sismique III : toutes les communes autres que celles figurant au groupe de communes B.
- Relief de Blida se divise en deux principales parties :
- la plaine de la mitidja avec ses terres fertiles à faible pentes.
 - le piémont de l'atlas Blidieen avec une altitude variant entre 200 m et 600 m.
 - les montagnes : djbel gueroumene, djbel hannous, djbel chrea, koudiats.
 - foret : la foret des bni salah, foret de chrea.
 - Ressources hydrauliques : notre territoire est couvert par une nappe très importante des oueds (oued chiffa, oued bni Azza)

le cas de la ville qui est le produit final du premier cycle ; cycle d'implantation qui contient quatre phases :

III.1.6. Cycle d'implantation :

A/Première phase :

Chemin de crête :

L'apparition du païement de crête principale, c'est le premier axe qui forme le territoire de Bouinane et qui relie le plus haut sommet de Chréa en venant de hammam el ouen en allant vers el Hamdaniya. (fig III.4)

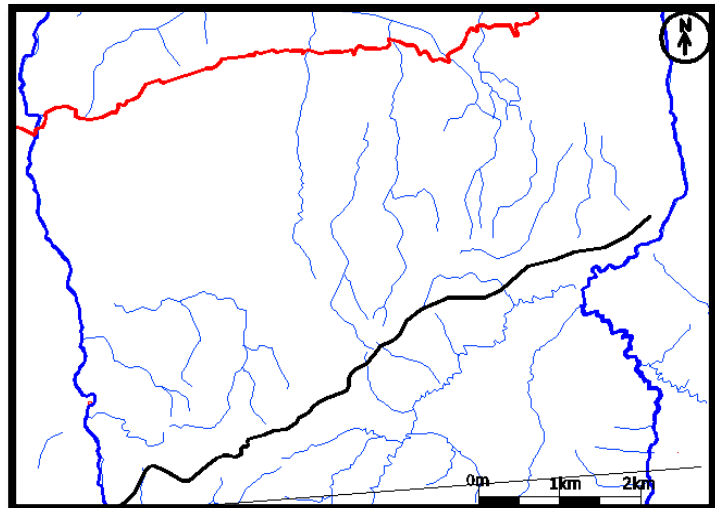


Figure III.4 : la crête principale

Source : support de l'URBAB modifié par Auteur

B/ La deuxième phase : phase d'implantation d'établissement humain sur le promontoire :

L'apparition de la crête secondaire qui est dérivé de la crête principale, en suite la formation des agglomérations du haut promontoire. (fig III.5)

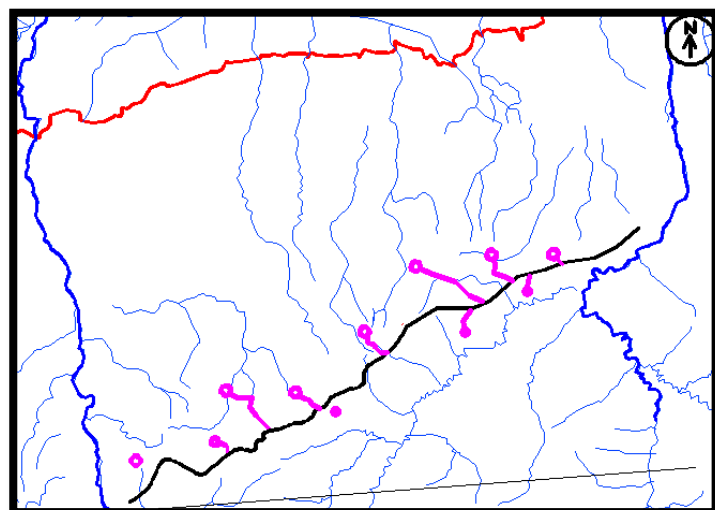


Figure III.5 : Les crêtes secondaires.

Source : support de l'URBAB Modifié par auteurs

C/ La troisième phase : l'apparition du chemin de contre crête local:

-La formation des agglomérations au niveau du bas promontoire qui relie entre elle par des contre crêtes locaux

-formation d'un dédoublement de la bande d'établissement dans une occupation progressive de territoire vers le fond de vallée. (fig III.6)

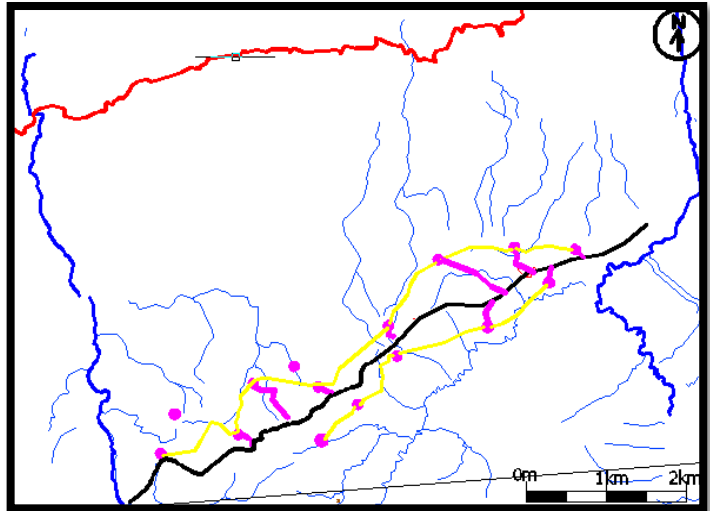


Figure III.6 : Les crêtes secondaires et la Contre crête

Source : support de l'URBAB modifié par auteur

D/ La quatrième phase : formation d'un noyau urbain:

Se caractérise par l'occupation des fonds de vallées (établissements de bas promontoire reliés entre eux par des contre crêtes locaux). L'apparition de noyau proto-urbain (fig III.7)

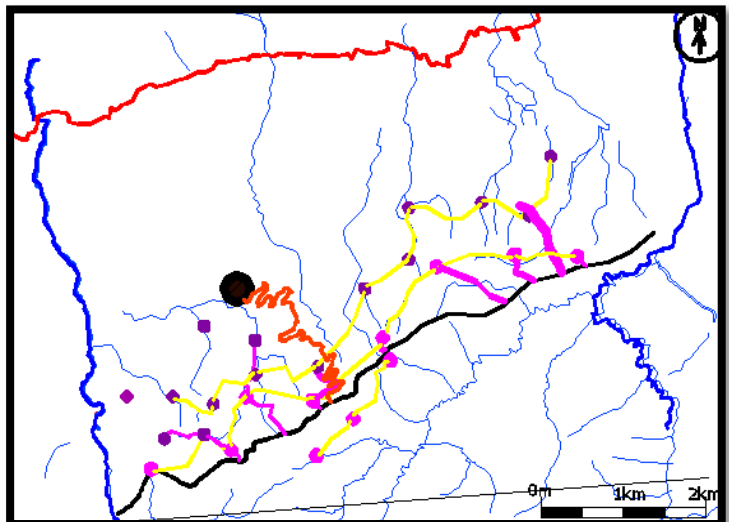
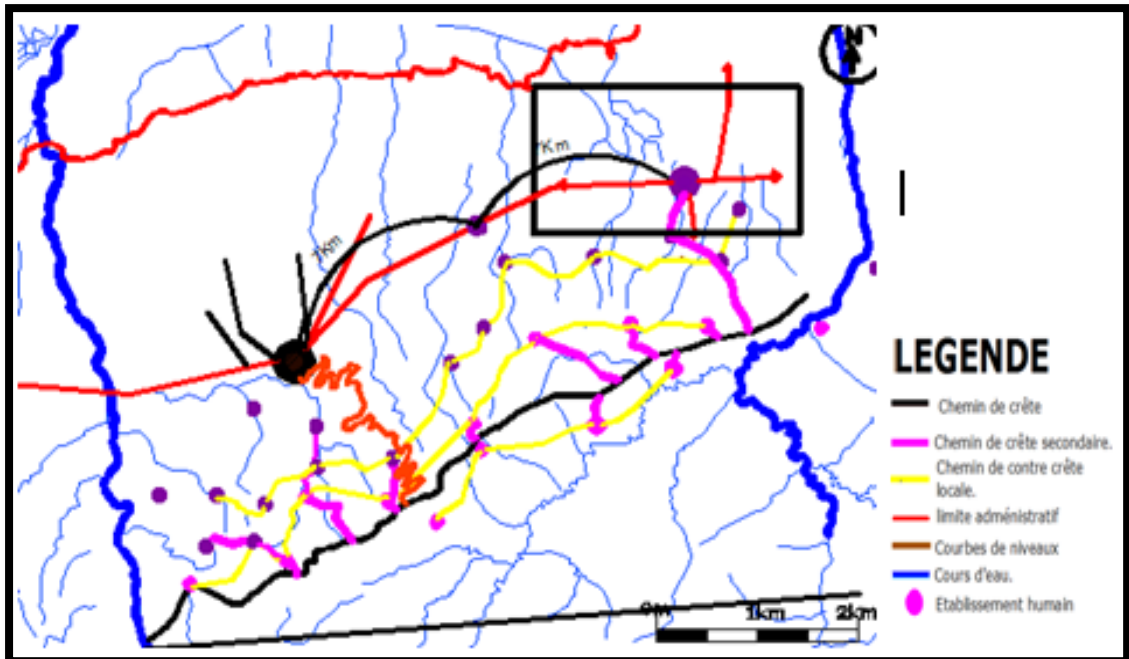


Figure III.7 : la formation d'un noyau Proto-urbain.

Source : support de l'URBAB modifié par auteur

III.1.7 Synthèse :

- La création de la ville comme un pôle urbain à partir de chaque 7Km entre chaque agglomération.
- la relation entre les agglomérations (échanges commerciaux) et la situation stratégique près de la capitale.
- Des composantes naturelles avantageuses et variées.
- Situation géographique stratégique, Bouinan joue un bi-pôle entre ALGER, SIDI ABDELLAH, BLIDA, BOUGARA, HAMAM ELWAN.
- La raison d'être pour la ville de Bouinan est l'activité agricole. (fig III.7)

III.2.ANALYSE URBAINE DE LA VILLE DE BOUINAN:

INTRODUCTION :

Dans le chapitre suivant on a analysé notre ville de Bouinan à partir de l'analyse territoriale jusqu'à la naissance urbaine et son évolution historique pour mettre en valeur notre problématique et donner une proposition.

III.2.1.SITUATION GEOGRAPHIQUE:

A/Situation:

Située à la limite Sud de la Mitidja, à une 15 Kms de son chef lieu de wilaya Blida et à 35 Km au Sud Ouest de la capitale Alger, la commune de Bouinan s'étend sur une superficie de 7 309 ha, elle compte une population de 33 264 habitants (estimation 2011).

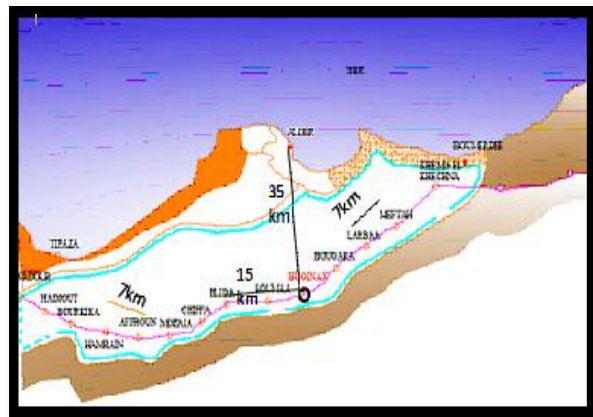


Figure III.9: **situation de Bouinan.**

Source : Rapport PDAU Bouinan

B/ Situation intercommunale:

La commune de Bouinan est située au Nord est de la wilaya de Blida environ 15 km. Elle est bordée :

- Au Nord : par les communes de Boufarik et Chebli.
- A l'Est : par la commune de Chebli.
- Au Sud : par les communes de Hammam Melouane et Chréa
- A l'Ouest : par la commune de Soumaa

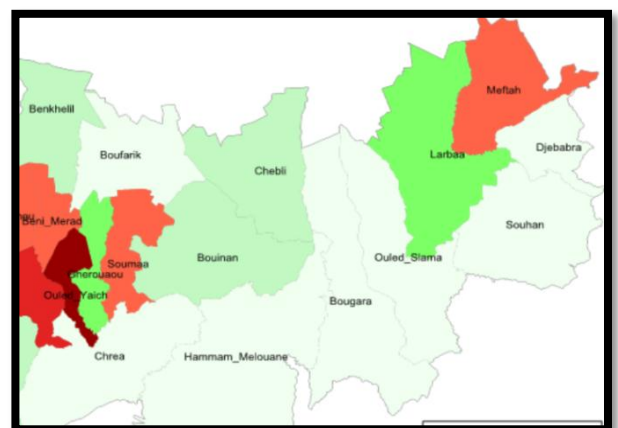


Figure III.10 : **situation intercommunale de Bouinan.**

Source : rapport PDAU Bouinan

-la relation entre les agglomérations (échanges commercial) et la situation stratégique près de la capitale.

III.2.2.EVOLUTION HISTORIQUE DE LA VILLE DE BOUINAN:

« La forme urbaine est un processus continue(...) et s'il est possible de la décrire, ou de la caractériser à une période précise, on ne peut négliger pour la comprendre, l'étude des périodes qui ont conditionné son développement et l'ont littéralement formée »⁹

III.2.2.1. la création de Bouinan :

-Avant l'arrivée des français Bouinan a été des simples terrains agricole avec l'implantation de quelques haouches.(voir figureIII.3)

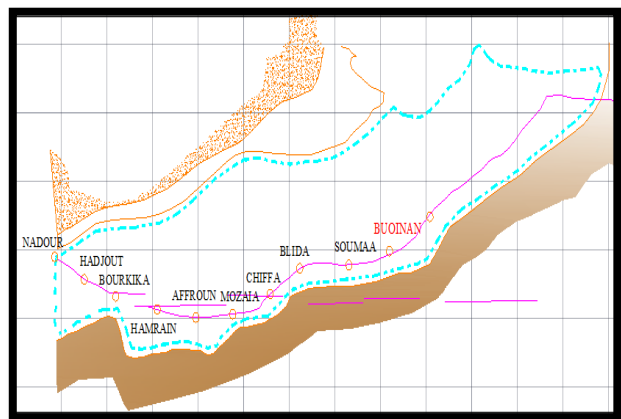


Figure III.11 : la création de la ville de Bouinan

Source: support APC de Bouinan

-En 1830, Le générale BEUGEOT a mit une stratégie de Surveillances et au paiement de L'ATLAS blidien

par l'implantation des postes militaire selon un principe géométrique simple qui revient a l'époque romaine et qui consiste de laisser 7Km entre chaque point et autre ou on trouve la ville de BOUINAN sur un réseau de surveillances qui commence de BOUDOUAO et termine à et termine à NADOR.

-En 1852 les français ont transformé ces points de surveillances a des villes dont BUINAN est une ville de ces dernier transformer.

⁹ Carlo Aymonino, Mario redolf, Luovico Quaroni/l'ensemble INA-casa/1949-1959.

III.2.2.2. Bouinan en 1869: Période coloniale

- La ville de Bouinan a été installée sur l'intersection de 2 axes structurants le premier qui mène vers L'ARABAA et le deuxième qui mène vers CHEBLI.
- Le plan d'urbanisation fut tracé selon un carré régulier 420*420.
- Une densification faible à l'intérieur du noyau urbain.(figure III.12)

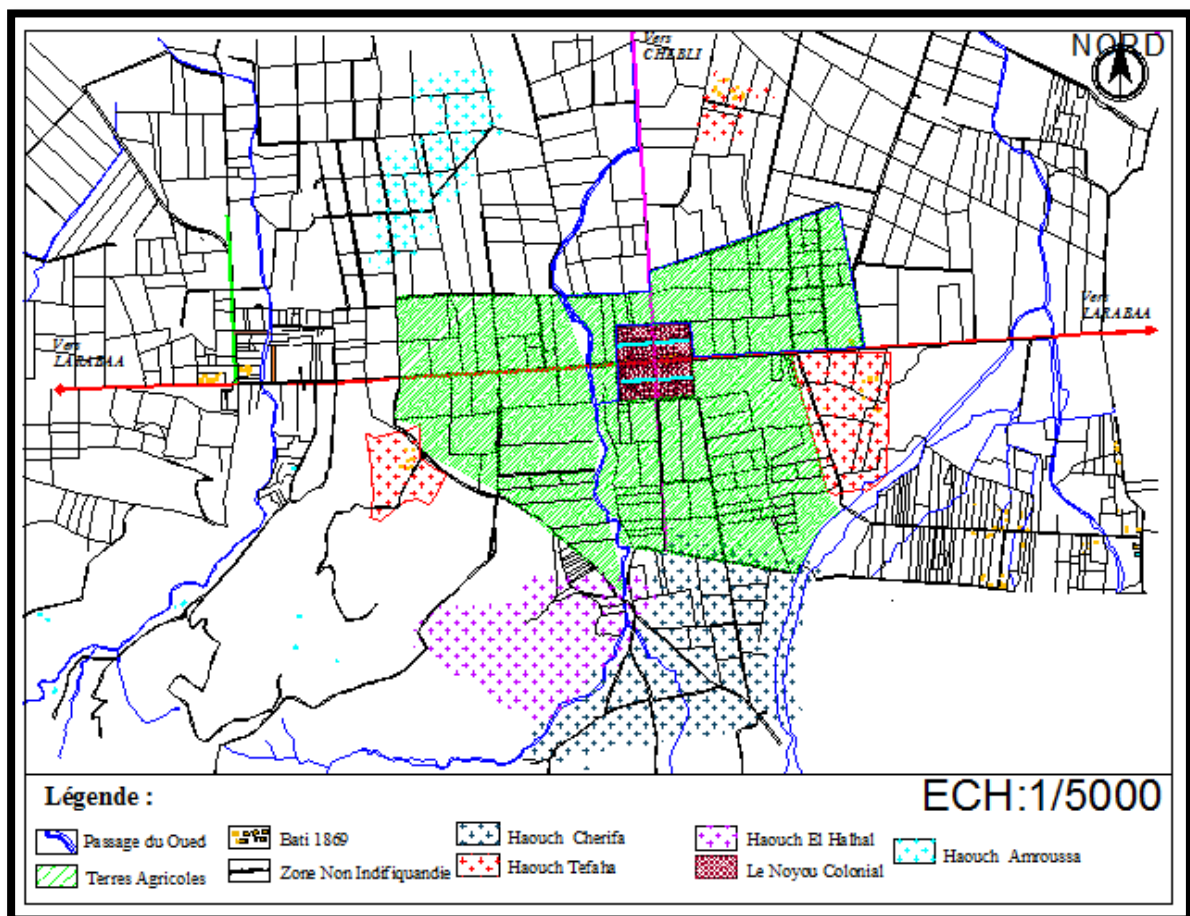


Figure III.12 : **BOUINAN 1869**

Source: support APC de Bouinan

III.2.2.3. Bouinan en 1972: figure III.13, voir annexe N°01

Premier extension vers l'est avec des constructions éparpiés vers le sud.

Une croissance linière vers l'EST et aussi une croissance polaire (noyau)

III.2.2.4. Bouinan en 1990-actuel: figure III.14, voir

annexe N°02

-La présence d'un tracé géométrique régulier avec une densification extrême du noyau ancien

-Extension de la ville vers le sud constitue le prolongement direct du centre colonial.

III.2.3. STRUCTURE DES VOIRIES:

Le système viaire est le système de liaison entre les espaces de la ville. Il est constitué par l'ensemble des voies mécaniques, chemins et voies piétonnes. Ce réseau est destiné à innover les parcelles, donc à relier entre elles et les différentes parties de la ville.

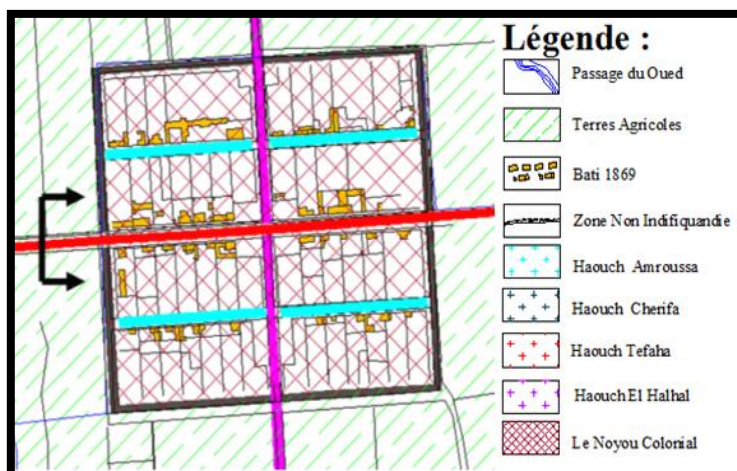
III.2.3.1. Bouinan en 1869:

Figure III.15: les voiries en 1869

Source: support URBAB modifié par les auteurs

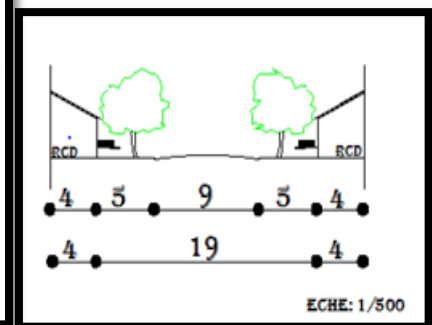


Figure III. 16 : Coupe A-A sur la rue Gouidane

III.2.3.2. Bouinan en 1972 :

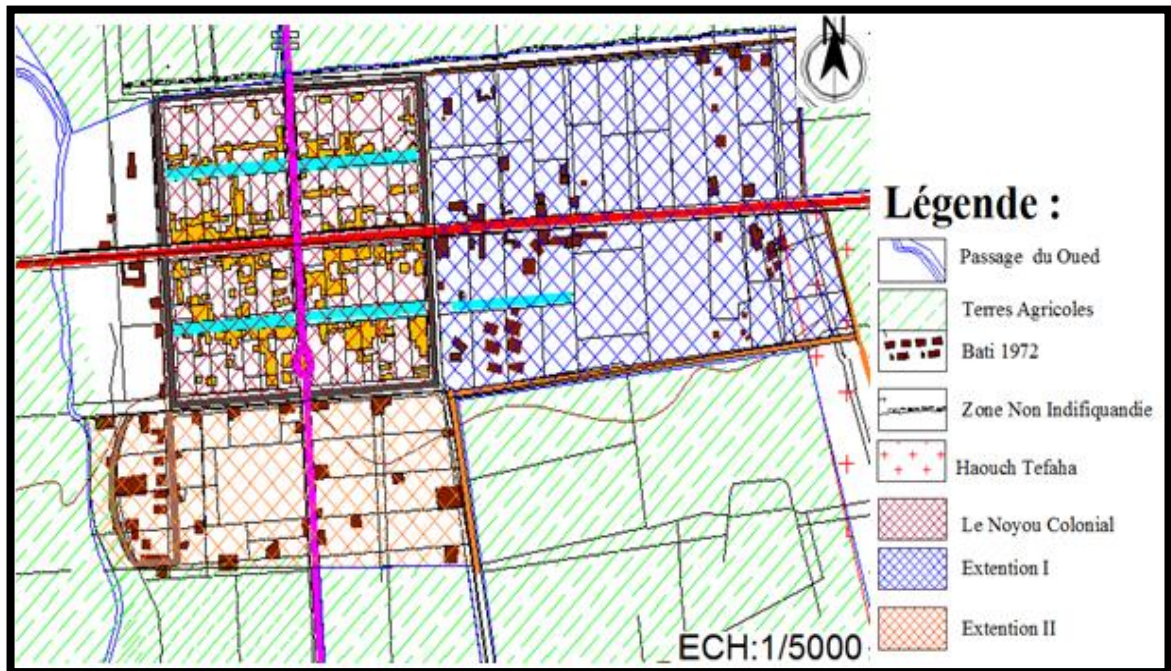


Figure III.17 : les voiries en 1972

Source: support URBAB modifié par auteur

III.2.3.3. Bouinan en 1990 - actuel:

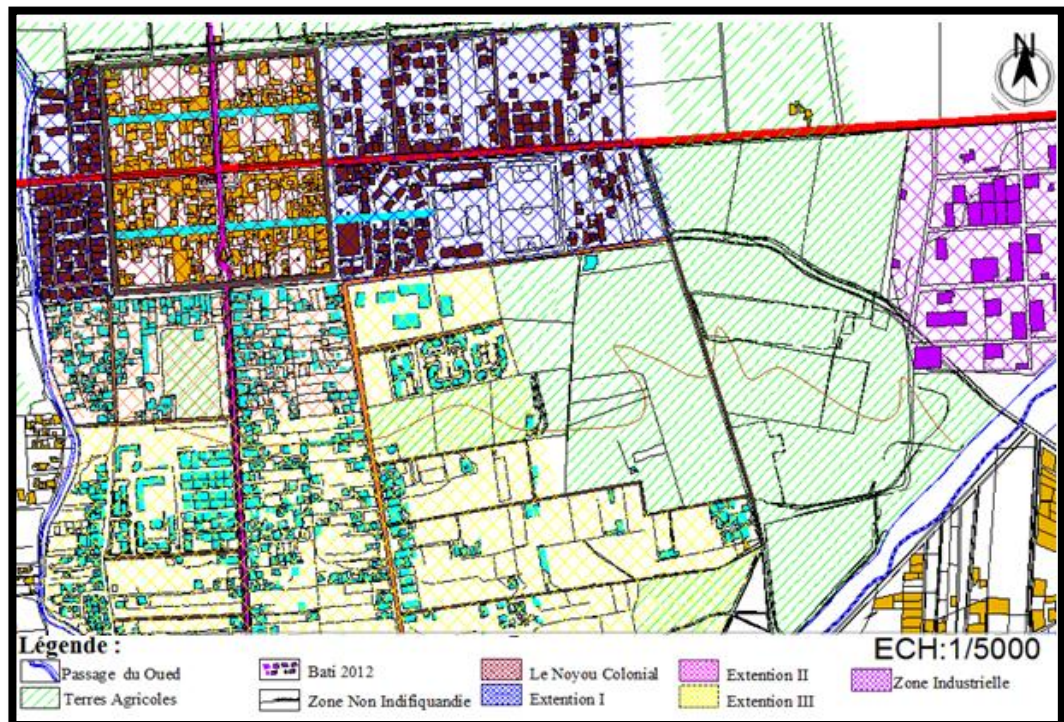


Figure III.18 : les voiries en 1990

Source : support URBAB modifié par auteurs

III.2.4.EVOLUTION HISTORIQUE DES EQUIPEMENTS :

III.2.4.1.Bouinan en1869 :



Figure III.19 : **Bouinan entre 1869**

Source: support URBAB modifié par auteurs

III.2.4.2.Bouinan en 1972:



Figure III.20 : **Bouinan en 1972**

Source: support URBAB modifié par les auteurs

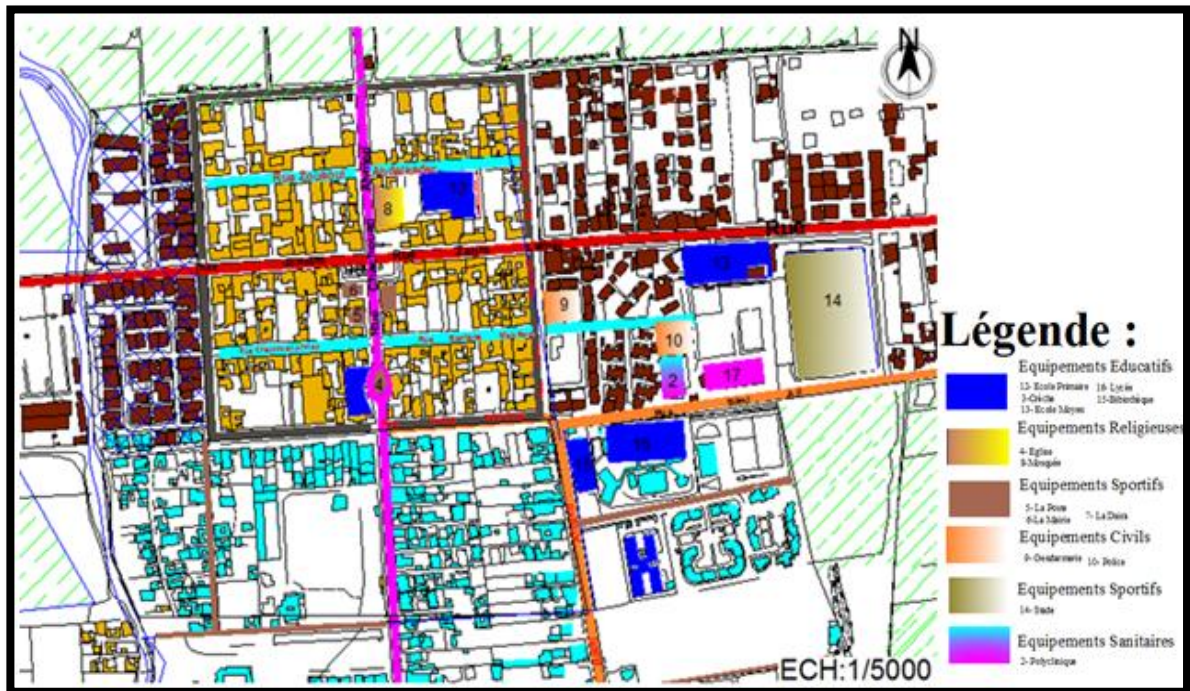
III.2.4.3. Bouinan en 1990 :

Figure III.21 : **Bouinan entre 1990-actuelle**

Source: support URBAB modifié par les auteurs

(Photo des équipements voir annexe)

III.2.5. LECTURE TYPOLOGIQUE :

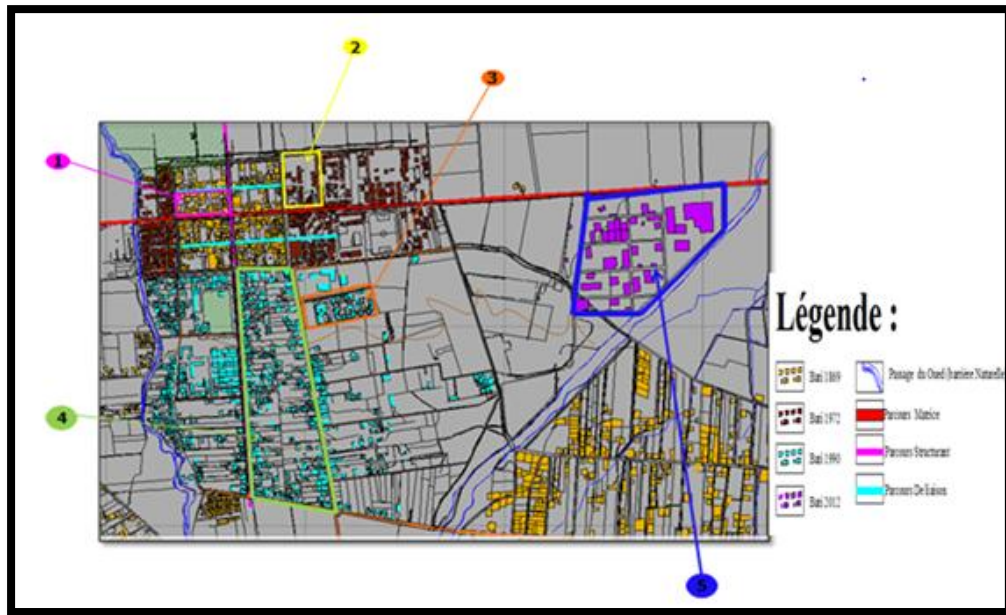


Figure III.22 : **Situation des ilots étudiés**




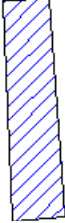
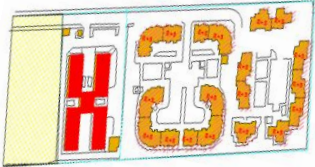
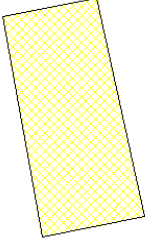

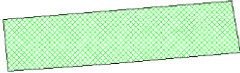

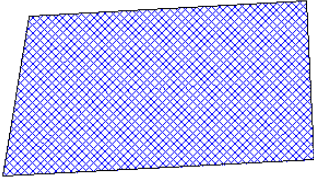
III.2.5.1 .EVOLUTION HISTORIQUE DES ILOTS

« Tableau III.1 »: étude des ilots

<p>1 noyaux: -rectangulaire -14400m² -Habitat individuelle</p>	<p>Période coloniale 1869 Période post coloniale 1972 Période actuel</p>
<p>2 Extention: -rectangulaire - 1800m² - Habitat individuelle</p>	<p>Période post coloniale 1972 Période actuel</p>

<p>3</p> <p>Extention</p> <ul style="list-style-type: none"> -rectangulaire -23400m² -Habitat collectif 	<p>Période post coloniale 1990</p> <p>Période actuel</p>
<p>4</p> <p>Extention</p> <ul style="list-style-type: none"> - trapézoïdale -20 Hectars -Habitat individuelle 	<p>Période post coloniale 1990</p> <p>Période actuel</p>
<p>5</p> <p>Périphérie:</p> <ul style="list-style-type: none"> -irrégulière - 30 Hectars -Batiment Industrials 	<p>Période actuel</p>



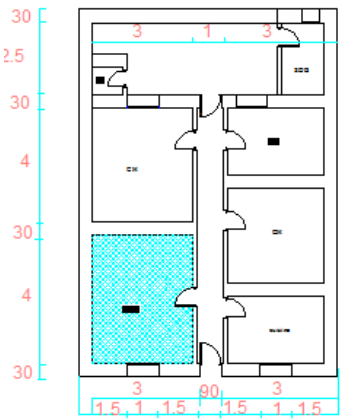
« Tableau III.2 » : études des parcelles.

Ilots	parcelle	Module de base
		25*53
	<p>reclangulaire</p> 	94*36
	<p>Rectangulaire</p> 	60*90
	<p>Rectangulaire</p> 	38*114.6
	<p>Trapézoïdale</p> 	150*90*180

III.2.5.2 SYNTHÈSE DE SYSTÈME PARCELLAIRE:

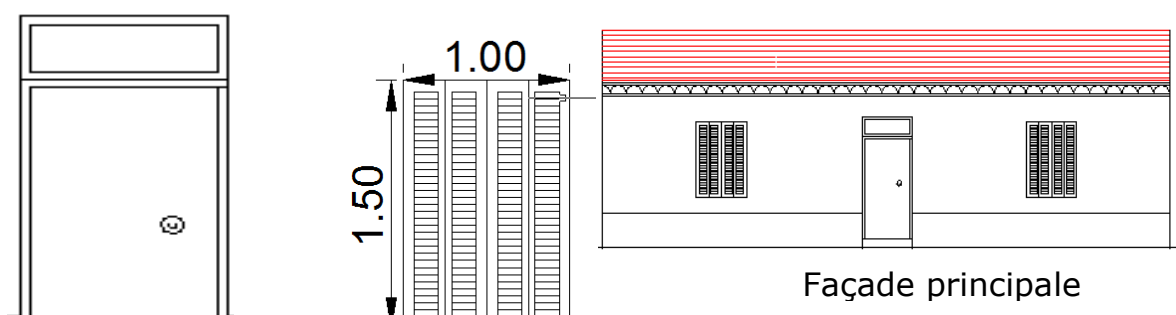
On distingue 3 types de parcelle, selon leurs dimensions et leurs situation par rapport aux étapes de croissances :

- parcelles agricoles:** grande dimension, entourant la ville.
- parcelle du noyau :** ont plus petits démentions, CES très élevé.
- parcelle de l'extension OUEST :** même caractéristiques qui celles du noyau.
- parcelle de l'extension EST :** la création d'une nouvelle parcelle avec dimension assis grande pour accueillir les équipements.
- **parcelle de l'extension SUD :** démentions grande, CES est moins dense.

Tableau III.3 : Typologie de batis	
R E L E V E O 1	<p>Nom de l'édifice: maison colonial</p> <p>Localisation: Noyau central</p> <p>Date de construction: pendant la période coloniale</p>
	<div style="display: flex; align-items: center;">   </div>
	<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> -c'est une maison de type habitat résidentiel construite pendant la période coloniale . -la maison occupe presque la totalité de la parcelle avec trois mitoyennetés. <ul style="list-style-type: none"> - le module de base est de 3*4m correspondant aux dimension. D'une chambre -La maison est toujours existante. <p>Elle est desservie par une entrée centrale et un couloir transversal</p>
	

<p>Relations avec espaces externes L'ensemble se compose de plusieurs maisons alignées , régies par la mitoyenneté .</p>	<p>Distribution des espaces internes * tout les espaces organisé par un couloir qui relie les espaces interne la maison se compose de: -Couloir -séjour – 3 chambres -cuisine –W.C+S.D.B</p>
--	---


Éléments Architectonique




1.50

1.00


Façade principale



claustrat



claustrat



Cheminé

R
E
L
E
V
E
2

Nom de l'édifice:
maison colonial

Localisation: 1ere ext

Date de construction:
pendant la période coloniale

Ilot : 02



Bouinan



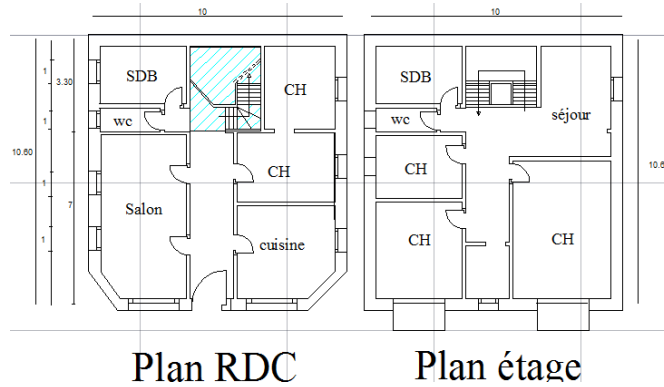
Description :

-L'organisation de la maison : Au RDC en trouve salon,2 chambres, cuisine, SDB+WC.

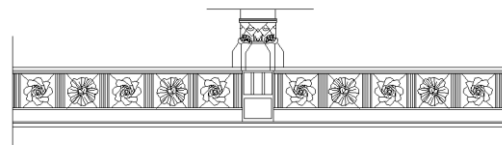
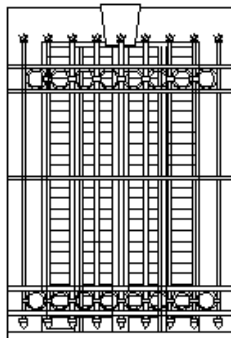
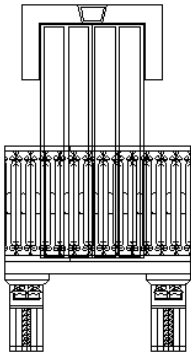
L'étage se compose d'un couloir, 3chambres, séjour, SDB+WC le dernier étage c'est un terrasse.

- la distribution de la maison est faite par la cage d'escalier.

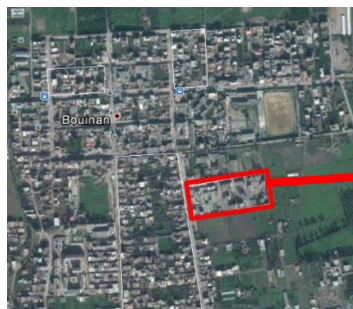
- le module de base est de 2.80m*3.30m



Éléments Architectonique

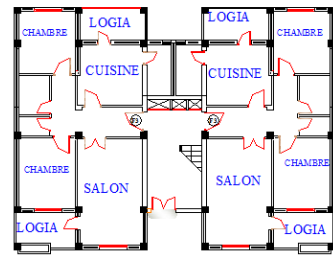


R Nom de l'édifice:
E Habitat collectif
L Localisation:
E 2ème ext.
V Date 1990
E ilot : 03
O
3

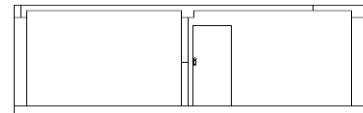


Description :

- Logement de type barre
- toiture plate
- Accès à l'intérieur du bâtiment
- L'absence du commerce
- Gabarit R+ 3
- la présence des parkings à l'intérieur des bâtiments
- l'organisation de la maison est faite par la cage d'escalier.
- L'absence du parking à l'intérieur du bâtiment



Systeme de construction



POTEAU POUTRE

**R
E
L
E
V
E
4**

Nom de l'édifice:

Habitat individuel

Localisation:

3eme ext

Date de

construction 2004

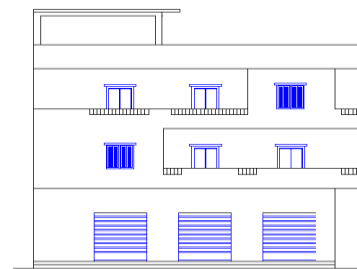
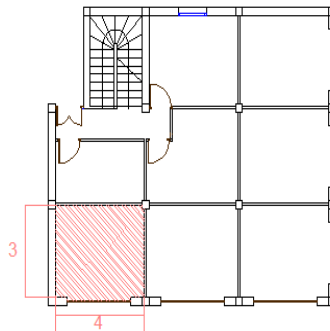
Ilot :

4



Description :

- Il s'agit d'un habitat individuel urbain
- l'organisation de l'habitat
- R+2 +une terrasse accessible
- Module de base 3*4



**R
E
L
E
V
E
0
5**

Nom de l'édifice:

Immeuble industriel

Localisation:

Zone industrielle

Date

de construction 2006

ilot :

5



III.2.5.3 Synthèse de l'analyse de bâti :

D'après cette étude distingue les points suivants:

➤ **Période Coloniale:**

- les espaces sont organisés autour d'un couloir avec une organisation linéaire.
- Alignement systématique par rapport à la rue
- Mitoyenneté sur plusieurs façades.
- Système constructif en murs porteurs.

➤ **Période actuelle:**

- Absence d'alignement par rapport à la rue.
- Absence de logique d'implantation d'ensemble des bâtiments

On distingue 3 types de bâtis :

- habitat individuel colonial de type résidentiel,
- habitat individuel type post colonial (habitat +garage),
- habitat collectif (avec ou sans commerce)

III.3. Lecture urbaine de la future ville Bouinan :

Introduction :

Cette lecture se basé sur une proposition d'aménagement faite par le bureau d'étude CNEURO.D'ALGER (2010), dans le cadre d'une etude d'un plan d'aménagement de l'extension de Bouinan.

III.3.1.La ville nouvelle de Bouinan :

La ville nouvelle de Bouinan en tant qu'établissement humain est appelée à former un bipôle de perfection et de coordination avec la ville nouvelle de sidi abdellah, et alléger la pression qui s'exerce sur la capital.



Figure III.23: **la ville nouvelle**

Source: <https://www.google.dz/search?q=vitamedz.com>

Objectif :Création d'un environnement d'excellence en rapport avec le caractère de la ville nouvelle(Organisation des systèmes de transport en commun tels que le bus et le nouveau mode de transport en tenant compte des critères de confort, de rapidité et de sécurité des usagers.

- Sa vocation Faire de Bouinan une ville verte dotée de technologies et écologiques sportif et de loisir.

III.3.2.Situation géographique :

La Ville Nouvelle est située près de Blida, Boufarik, soumaa, hammam melouan et Bougara. Elle est a' moins d'une heure de trajet d'Alger.

Elle est traversée par la RN 29 qui la connecte au réseau régional.

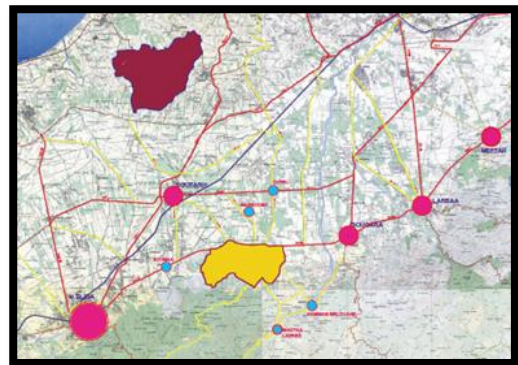
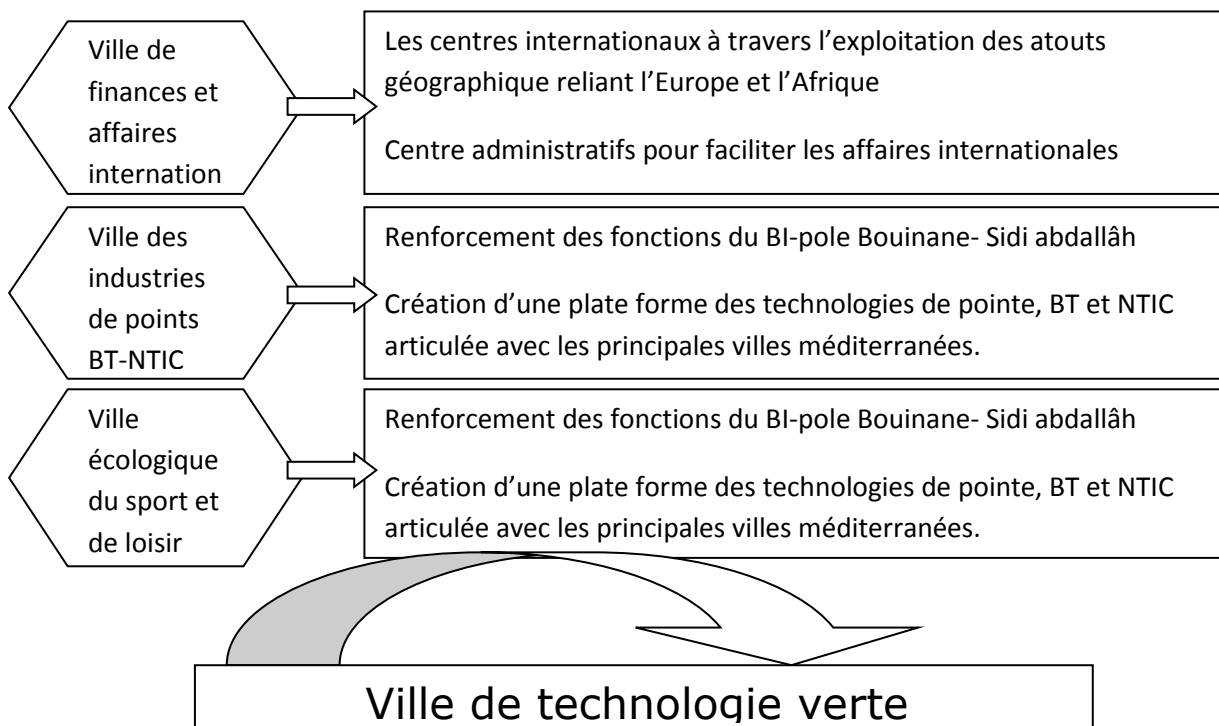


Figure III.24 : **Situation régional de la ville nouvelle de Bouinan**
Source : modifier par l'hauteur

La ville nouvelle n'est pas projetée sur un site entièrement vierge mais prend naissance à partir de 3 agglomérations existantes.

III.3.3.Principes et objectifs du plan d'aménagement



III.3.4.LE PROGRAMME D'AMENAGEMENT :

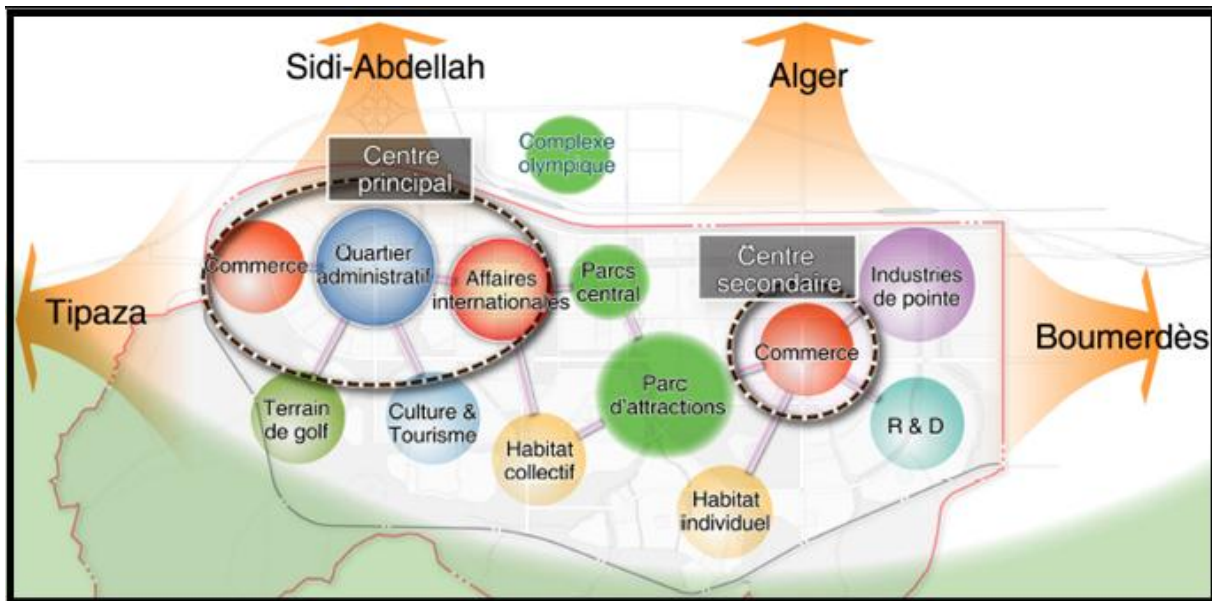
Educatif-culturel	Administratif	Sport et loisir
<ul style="list-style-type: none"> -complexe culturel -école primaire -bibliothèque -lycée -Ecole international -mosquée -Equipement social - centre national du développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> -sureté urbain -unité de protection civile -poste -hopital -siège de fédération sportive -labo-régional de l'environnement -ministère de la jeunesse sportif. 	<ul style="list-style-type: none"> -hôtel de la ville -3 hôtels -parc de lac -parc du symbole de l'amitié algéro-coriene -parc central -équipement sportif -village de golf -parc urbain -terrain de golf (27tour)

III.3.5.ORGANIGRAMME SPATIALE ET FONCTIONNEL :

Se repose sur 2 centres principaux :

Le centre principale celle dans Amroussa existant, c'est un quartier administratif, affaires internationales et commerces.

Un centre secondaire au sud-est de Bouinan existant, c'est un quartier commercial écologique.



FigureIII.25 : **organigramme fonctionnel de la ville nouvelle de Bouinan**

Source : CNERU, 2010

III.3.6.PLAN DES SECTEURS :

Secteur 1 :

Quartier A : Habitat - Zone d'influence

Quartier B : administration centrale et locale - Affaires et finances internationales

Quartier C : santé et terrain de golf

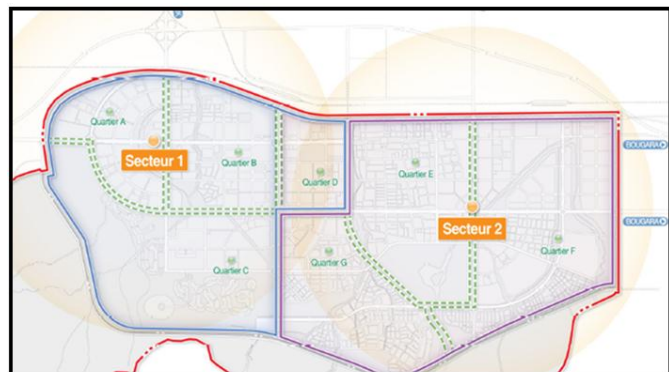
Quartier D : espace public

Secteur 2:

Quartier D : Habitat existant

Quartier G : Parc d'attractions

Quartier F : Industrie de pointe - R&D – Université



FigureIII.26 : **plan de secteur de la ville nouvelle de Bouinan**

Source : bureau CNERU d'Alger

III.3.7.LES OUEDS ET ESPACES VERTS :

- Mise en place d'un réseau vert et bleu à partir de l'intégration des cours d'eau qui traversent le site.

- Diversification des thèmes des parcs pour permettre à la population de bénéficier des espaces de qualité et diversifiés pour les repos et loisirs.

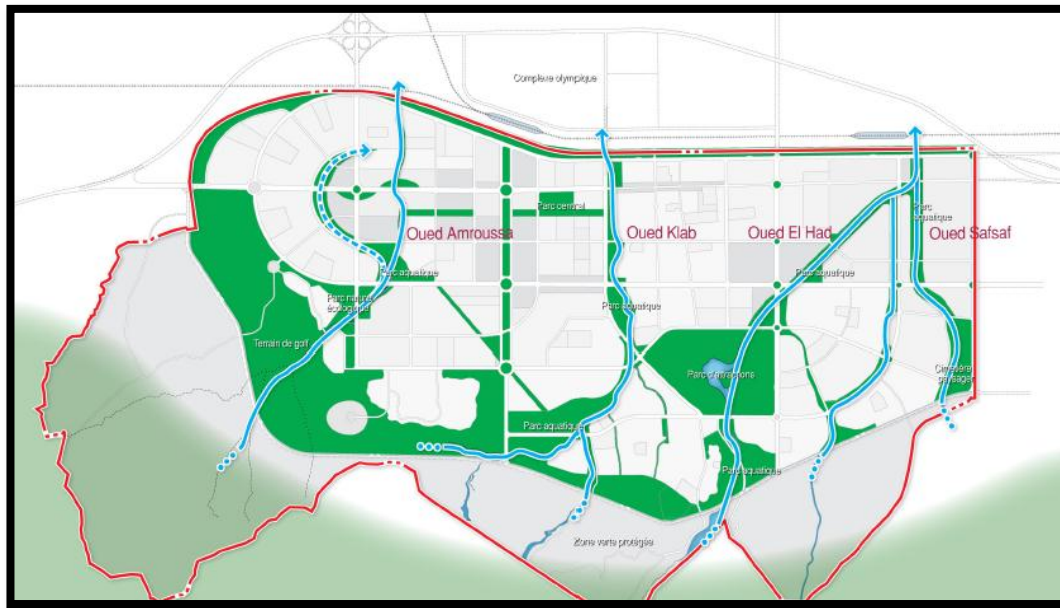


Figure III.27 : **les éléments naturels (oueds et espace verts)**

Source : bureau CNERU d'Alger

III.3.8.TRANSPORT ET RESEAU ROUTIER :

- Conception du réseau routier maillé et en boucle.
- Conception d'un système viaire urbain hiérarchisé.
- Privilégier le mode de déplacement piéton et la conception

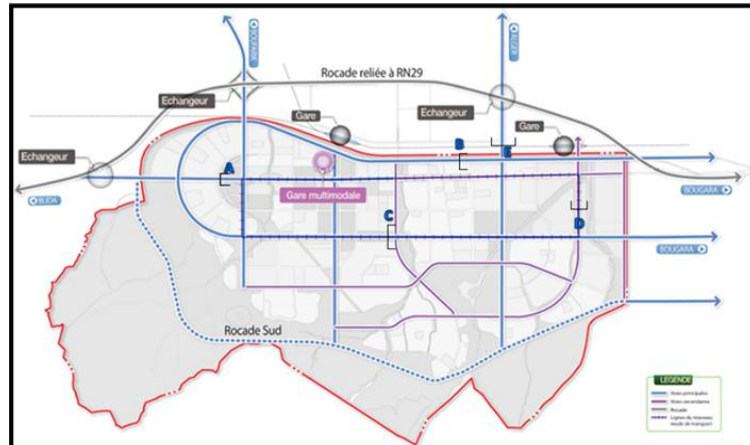


Figure III.28 : **le réseau routier de la ville nouvelle**

Source : bureau CNERU d'Alger

de système de transports en commun confortable, rapide et sécurisé.

- Introduction d'un nouveau mode de transport (le tramway) à la ligne circulaire au sein de la ville nouvelle

III.3.9. LE PLAN D'AMENAGEMENT : (fig. III.29 voir annexe N°4)

Il est prévu la réalisation d'une « zone de développement économique » à l'intérieur de cette ville. C'est à dire que Bouinan se veut être l'un des plus grands centres urbains de l'Algérie.

Destinée à une population de 150 000 habitants, la ville nouvelle occupe une superficie de 2 175 ha, dont On notera que dans le cadre de la création de la ville nouvelle et afin de garantir une bonne accessibilité et une fluidité de la circulation

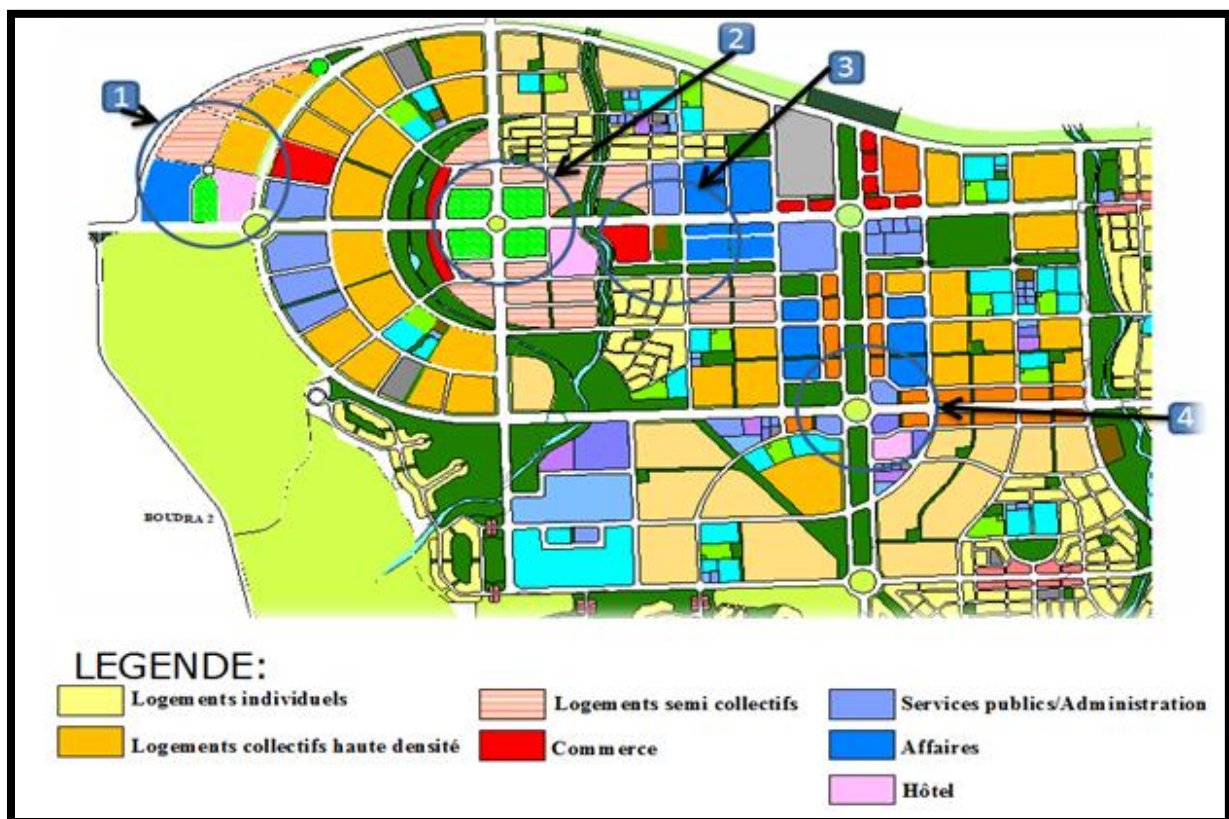
III.4. SCHEMA DE CRITIQUES :(fig. III.30 voir annexe N°5)**III.5. SCHEMA DE PROPOSITION:**

Figure III.31 : **plan d'aménagement proposé**

Source : bureau CNERU d'Alger modifié par auteurs

L'intervention sur le pos 1.2 et 4 :

- Pos 1 : localisation du centre d'affaire sur l'entrée de la ville, avec un grand hôtel comme équipement d'accueil, faisant office d'entrée à la ville
- Le quartier résidentiel, compose de l'habitat collectif et semi collectif dans une hiérarchie rigoureuse.
- Implantation des ministères sur le nœud de l'entrée urbaine avec un équipement commercial portés par le boulevard qui offrent un caractère monumental au quartier aménagé.
- Pos 2 : habitat semi collectif à l'emplacement des ministères pour équilibrer entre l'habitat individuel existant, semi collectif et collectif. Créant ainsi un passage graduel de l'un vers l'autre.
- 3 Option pour un hôtel et la démultiplication des commerces sur la RN29 pour valoriser le caractère urbain de la zone.
- 4 Implantation d'APC au cœur de la ville ponctuant la centralité des trois agglomérations
- La liaison entre les nœuds par des espaces verts.

III.6 SCHEMA DE PRINCIPE : (fig. III.32 voir annexe N°6)**III.7.INTERVENTION URBAINE :****III.7.1 choix de site d'intervention:**

Notre choix du site porté sur l'entrée ouest de la ville nouvelle de Bouinan:

- L'intervention dans ce site va donner une valeur et une image attractive a la ville.
- sa localisation stratégique.
- Notre site d'intervention se trouve à l'entrée ouest de la ville, il est limité par RN29 et par des voies mécaniques.

III.7.2 Présentation du site d'intervention :

A/Situation : Notre aire d'intervention se situe dans le côté ouest de la ville de Bouinan

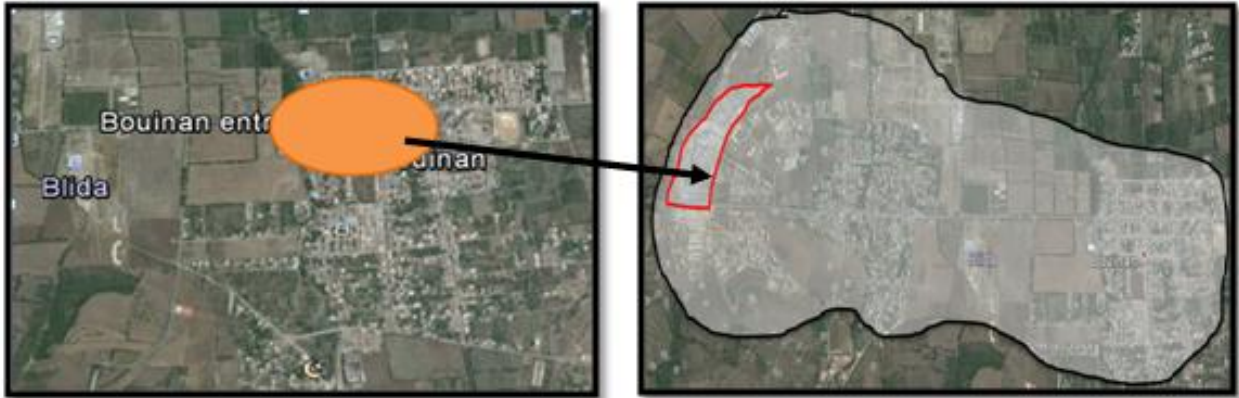


Figure III.33 : **situation de Bouinan**

Source : Google Earth modifié par les auteurs

b/morphologie et accessibilité:

-le terrain est plat, a une forme irrégulière, de superficie : 178641ha



figure.III.34 : les mesures du terrain.

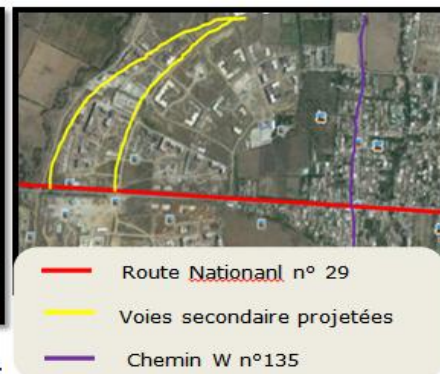
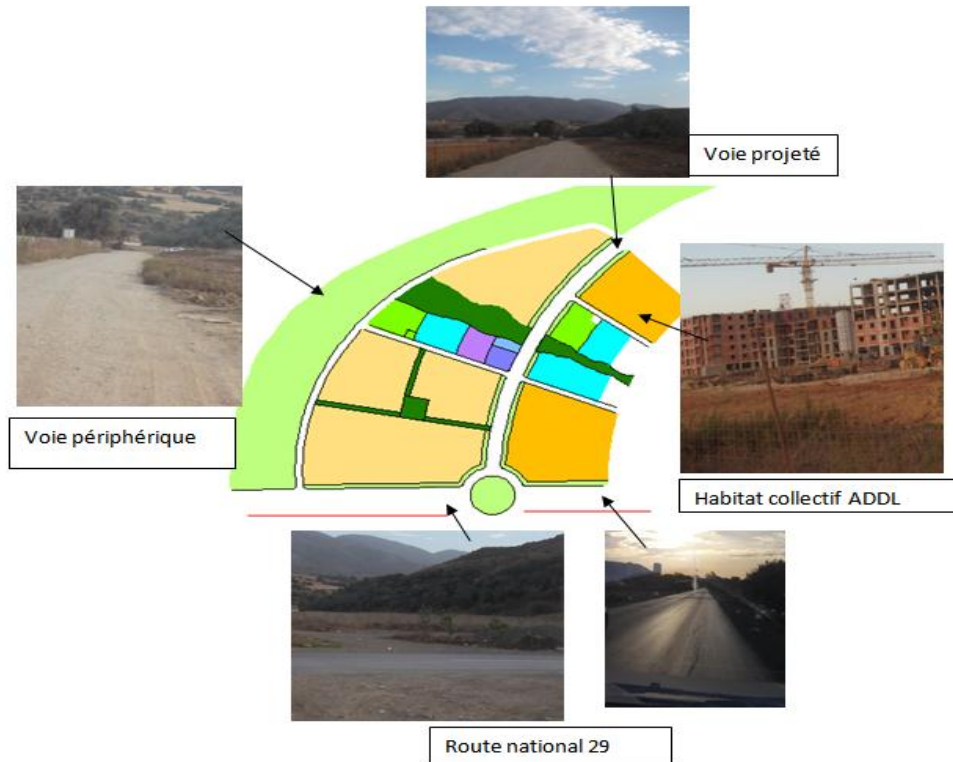


figure.III.35 : **Accessibilité au site D'intervention.**

***route principale « RN 29» (double voie)** :-elle relie L'Arbaa à l'est et Blida à l'ouest.

***voie secondaire:** - CW n° 135 elle relie entre l'agglomération Amroussa et la commune Boufarik.

***voie secondaire projetée** : -c'est les voies qui permettent d'accéder à notre terrain.

III.8 ETAT DE LIEU :**CONCLUSION :**

Après avoir terminé ce chapitre, on a montré que la ville étudiée a subi des problèmes au niveau d'urbanisation.

On remarque dans cette ville le développement rapide mais anarchique à cause de la mauvaise gestion du parcellaire qui est due à l'abandon de la continuité des formes fonctionnelles et historiques.

- L'apparition des zones avec habitations en ruine et anarchiques
- Le non-contrôle de l'extension de la ville
- Déséquilibre entre la vitesse de l'évolution du tissu urbain et le manque d'équipement (placette, marché, sport, tourisme, loisir...)
- Les voies désertiques sont étroites, en état de piste ou dégradées.

CONCLUSION GENERALE

D'après l'étude et l'analyse typo-morphologique de la ville de Bouinan on peut conclure que la ville est caractérisé par un noyau historique planifié et des extensions mal structuré, systèmes viaires non hiérarchisé ainsi que le manque d'équipement et l'absence des espaces de loisir et de détente.

Notre proposition a été faite sur un plan d'aménagement projeté de la future nouvelle ville de Bouinan, dont le but de répondre aux problèmes et besoins de la ville existante.

La lecture des plans d'aménagements de la future ville nous a permis de ressortir les points suivants :

- Un plan d'aménagement basé essentiellement sur le découpage en zoning
- Une répartition des équipements non équilibré.
- Un traitement des nœuds non adéquat.
- Des hauteurs et gabarits non proportionnels

A cet effet nous avons proposé une réorganisation des équipements et réaménagements des espaces. Dans ce cadre nous avons essayé d'adapter les nouvelles tendances dans le domaine de la planification urbaine.

Pour le projet ponctuel, nous avons intervenir au niveau de l'entrée de la ville par un équipement important qui donne une image valorisante et attractive à la ville.

A la fin de notre travail, on souhaite avoir conçu un bon projet, qui doit avant tout répondre aux besoins de la ville.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrage:

-Jean- Marie Ballout ,Territorialisation par « ville nouvelle » au Maghreb

-Rapport du MAT2002 « Aménagé l'Algérie 2020 »p03

-Alger et l'urbanisme durable –un long chemin à parcourir « Colloque internationale Alger lumière sur la ville » Alger Mai 2002, Edition Dalimène ,p475

-Les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la métropole présenté par ACHAIBOU YOUNSI Souad Université de Mouloud Mammeri -Tizi-Ouzou

-Jean-pierre LEBERTON.la planification spatiale en Europe,exposé présenté au collège aménagement,urbanisme ,habitat et mobilité du 05février 2009

-Livre Bouinan Mohamed Bagha ,2007

Mémoires :

Mémoire du magistère « approche des espaces public urbain » présenté par AMIRECHE TOUFIK

Mémoire du magister « les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la métropole présenté par ACHAIBOU YOUNSI SOUAD

Thèse Bouinan architecture et technologique encadré par Mr.Guenoun

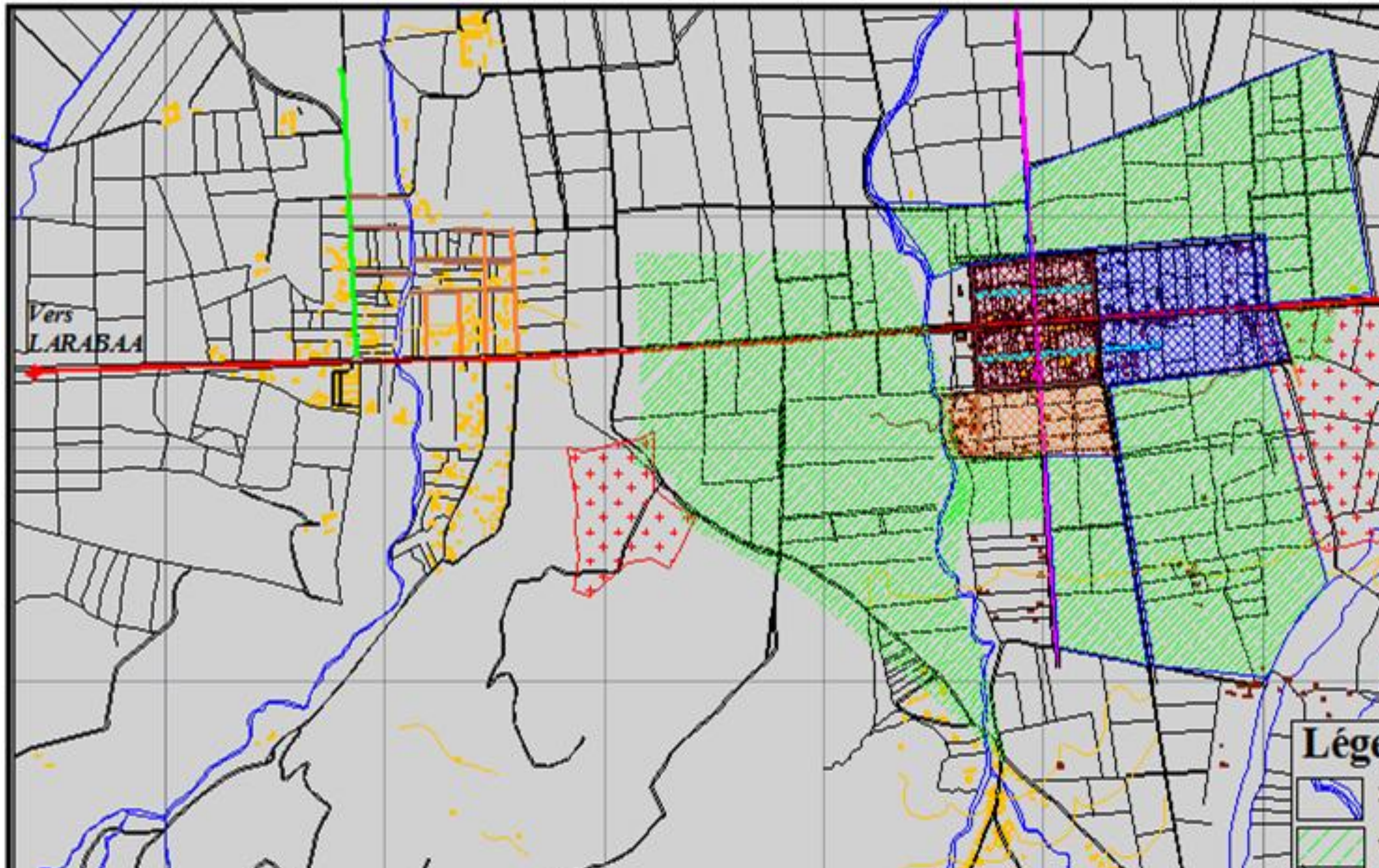
Site Web:

<http://www.vd.ch/themes/territoire/amenagement/definition/>

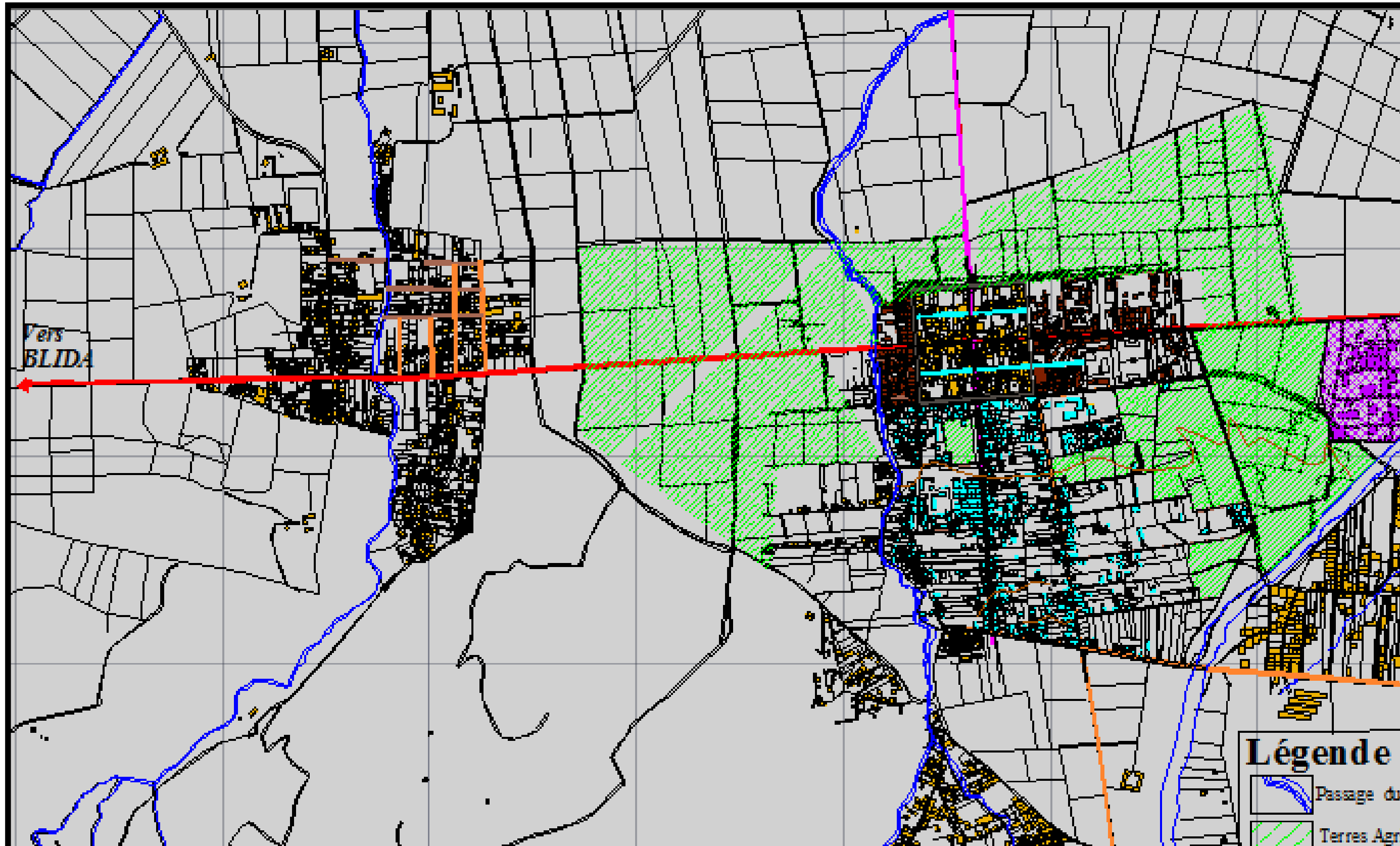
<http://www.institut-numérique.org/i31-définition-de -l'aménagement du territoire>

Annexes

Annexe N° : 01



Annexe N° : 02



ANNEXE N° :03



CEM



Daira



Mosquée



Eglise

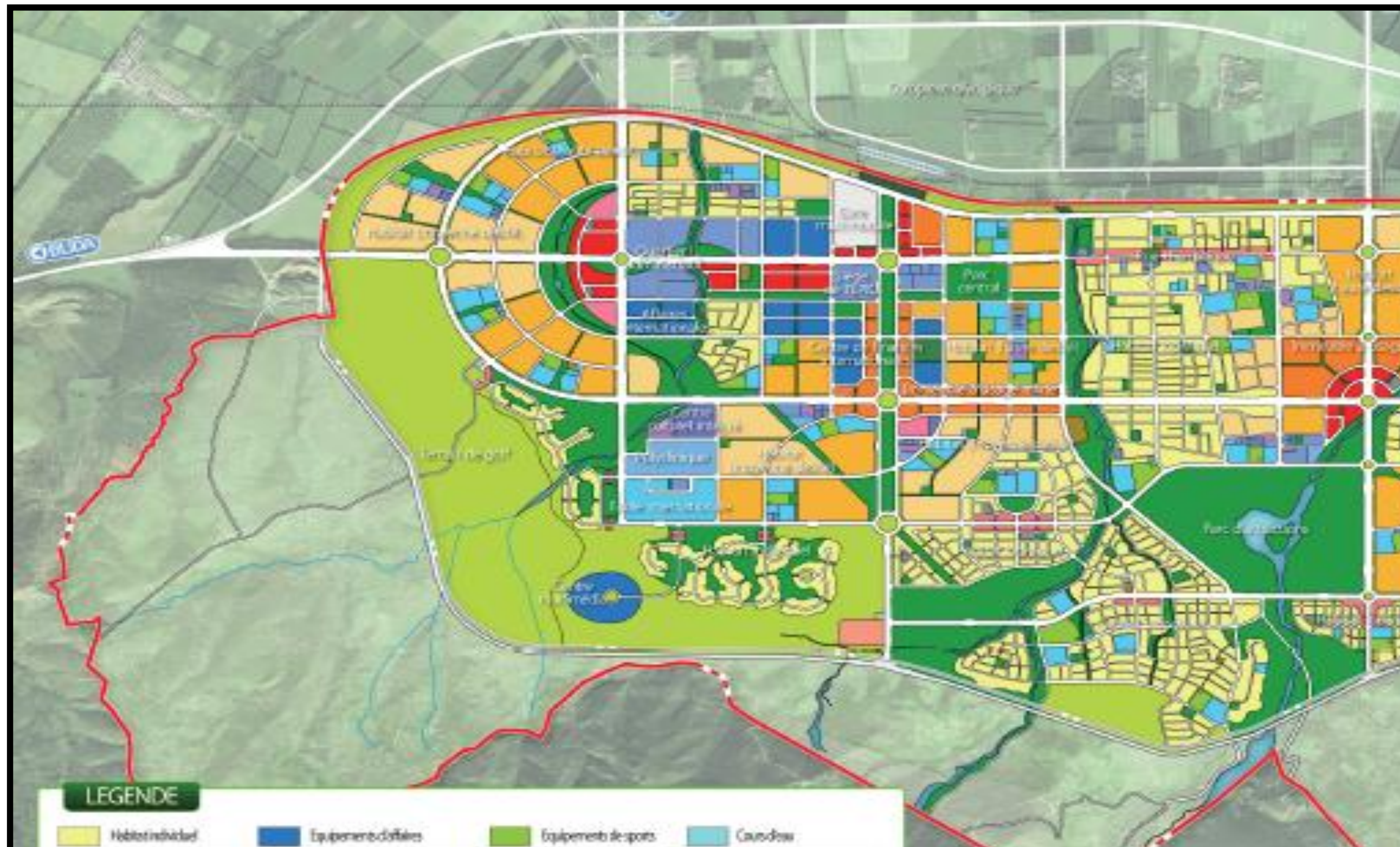


La poste

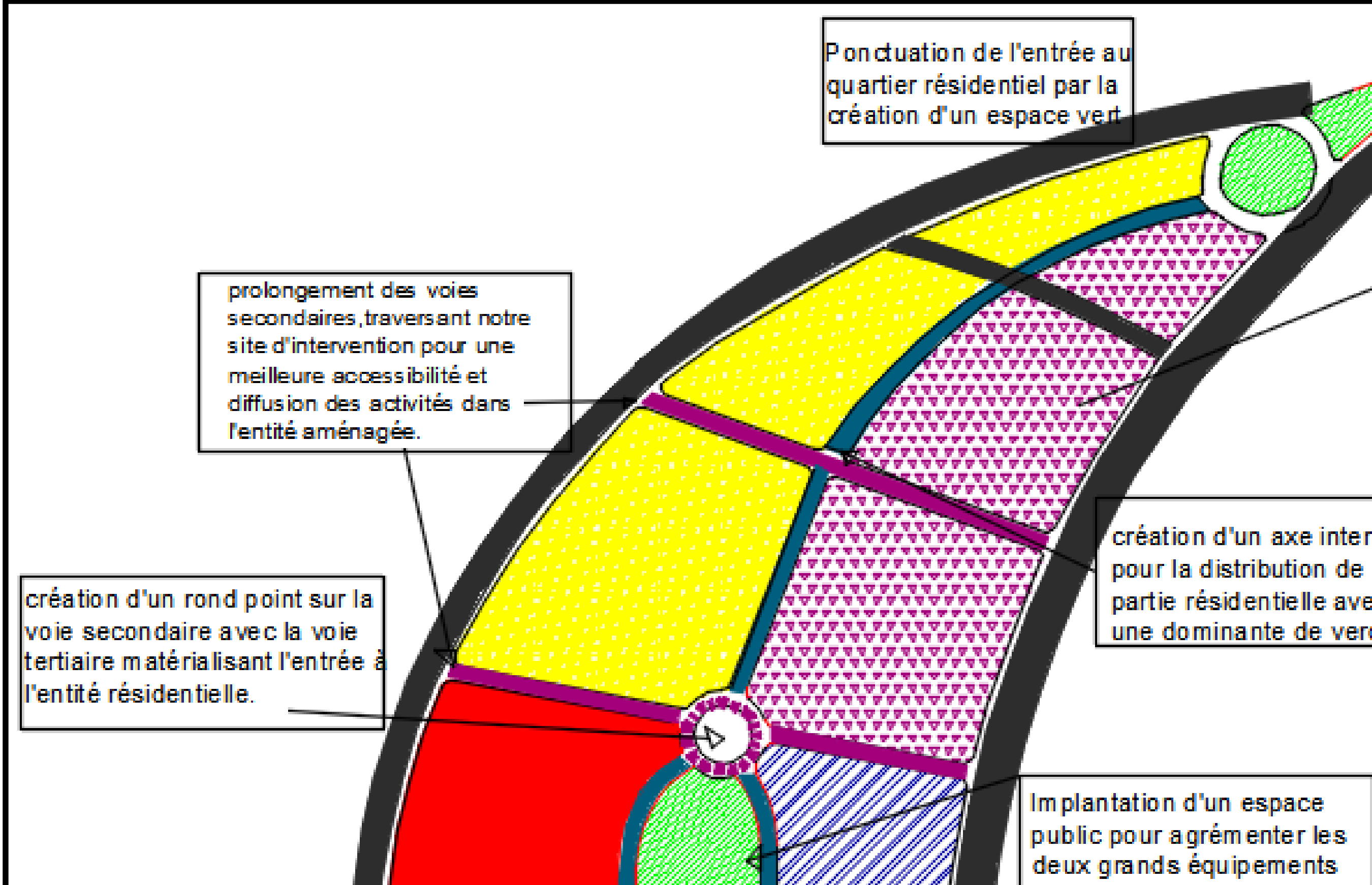


La mairie

Annexe N° : 04



Annexe N° :06



Annexe N° : 05

